MISSION DE FORMULATION ET DE GESTION
DU MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT (MCA) SENEGAL

ETUDE DIAGNOSTIQUE DANS LES CINQ REGIONS D'IMPLANTATION DES PROJETS DU MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT (M.C.A)

Rapport Final

REGION DE SAINT LOUIS

Elaboré par :

PRESTIGE Cabinet Conseil

ETUDES, CONSEILS, FORMATION, SURVEILLANCE

ET CONTROLE TECHNIQUES

FÉVRIER 2009

Siège social : Sicap Liberté VI N° 8175 – BP 47 – Dakar - Sénégal
Téléphone 827 94 96 – Télécopie 827 94 97 – Email : prestige@sentoo.sn - Site web : www.prestige.sn

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES 3

I.RAPPEL DU CONTEXTE ET DE LA JUSTIFICATION DE LA MISSION 7

1. Le contexte 7

2. La justification 8

II. RAPPEL DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DE NOTRE COMPREHENSION DU MANDAT 9

III. RAPPEL DE LA METHODOLOGIE D`EXECUTION DE LA MISSION 11

IV.PLANNING D'INTERVENTION 12

V.Résultats du diagnostic dans la Région de saint louis 13

1- Présentation de la région 15
1.1. Données Générales 15
1.2. Caractéristiques économiques 16

2- Rappel des projets de la région de Saint Louis retenus dans le cadre du MCA 19

3- Cartographie – matrice des programmes et projets 21

4- La situation de référence des structures de formation 24
4.1. L'enseignement secondaire technique et la formation professionnelle 24
4.2. L'enseignement supérieur 27
4.3. L'alphabétisation 28

5- Les terroirs (communautés rurales) sur l`axe des projets MCA, leur potentiel socioéconomique, les communautés et groupes qui y sont les plus vulnérables 30
5.1. Caractéristiques socio démographiques 30
5.2. Le potentiel économique des terroirs 31
5.3. La situation des secteurs sociaux 33
5.4. La question de l'enclavement 35
5.5. Dynamique communautaire 35
5.6. La situation des groupes vulnérables dans les terroirs 36

6-BPrésentation brute des mesures d'accompagnement 37

7- Analyse et priorisation des mesures d'accompagnement et leur conversion en axes stratégiques d'intervention dans la région 43
7.1. Dans les Départements de Podor et Dagana 43
7.2. Dans le Département de Saint Louis : 45

Annexe 1 : Matrice des programmes et projets de St louis 47

Annexe 2 : Liste des personnes et institutions rencontrées dans la région de St-Louis 53

Tableaux

Tableau 1 : *Planning de réalisation de la mission d'étude diagnostique* ***12***

Tableau 2 : *Population des terroirs des projets MCA dans la région de Saint Louis en 2003* ***31***

Figures

Figure 1 : *Situation administrative et projets prioritaires pour la région de Saint Louis* ***20***

Figure 2 : *Aperçu des principaux programmes et projets de lutte contre la pauvreté de la région de St Louis Cf matrice en annexe* ***21***

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

ACEP	Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production
ACRA	Association de Coopératives Rurales en Afrique.
ADM	Agence de Développement Municipal
ADRAO	Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest
AED	Action Enfance Développement
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AFVP	Association Française des Volontaires du Progrès.
ARP	Association pour la Renaissance Pular
ASPR	Association Sénégalaise pour la Promotion Rurale.
ASBEF	Association Sénégalaise pour le Bien-être Familial
ASECNA	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne
ASESCAW	Amicale Socio- Economique Sportive et Culturelle des Agriculteurs du Walo
ASRADEC	Association Sénégalaise de Recherche et d'Assistance pour le Développement Communautaire
ATOS	Personnel Administratif, Technique et Ouvrier de Service
BAMH	Bureau d'Architecture et des Monuments Historiques
BICIS	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CARITAS	Secours Catholiques (CARITAS – SENEGAL)
CAURI	Cellule d'Appui aux Relations Internationales au Sénégal
CDFP	Centre Départemental de Formation Professionnelle
CETF	Centre d'Enseignement Technique Féminin
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CIH	Centre d'Initiation Horticole
CIRIZ	Comité Interprofessionnel du Riz
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole Sénégalaise
CNE	Caisse Nationale d'Epargne
CNFCI	Centre National des Formation pour les Cultures Irriguées
CNFTELA	Centre National de Formation des Techniciens de l'Elevage et de l'Industrie Animale
COPARE	Conseil et Partenariat Entreprises
CPRS	Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale
CRD	Comité Régional de Développement
CREN	Centre de Récupération Nutritionnel
CRFP	Centre Régional de Formation Professionnelle
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Saint-Louis
CSS	Compagnie Sucrière Sénégalaise
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EFI	Ecole de Formation des Instituteurs
EPS	Education Pour la Santé
EVF	Education à la Vie Familiale
F PPI	Foster Parents Plan International
FISA	Fondation Internationale de Secours et d'Amitié.
FAFD	Fédération des Associations du Fouta pour le Développement
FAFS	Fédération sénégalaise des Associations Féminines du Sénégal
FED	Fonds Européen de Développement
FPGL	Fondation Paul Gérin Lajoie
GRDR.	Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
HCR	Haut Commissariat pour les Réfugiés

IB	Initiative de Bamako
IEC	Information Education et Information
IRA	Inspection Régionale de l'Agriculture
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRJ	Inspection Régionale de la Jeunesse
IRS	Inspection Régionale des Sports
IRPV	Inspection Régionale de la Protection des Végétaux
ISRA	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
LTAP	Lycée Technique André Peytavin
MLS	Mission Luthérienne du Sénégal
MTAN	Mouvement des Travailleurs d'Aide aux Nécessiteux
ODCAV	Organisation Départementale de Coordination des Activités de Vacances
OFFICO	Office Central de Coopération Internationale
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ONCAD	Office Nationale de Commercialisation Agricole et Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPCE	Office des Postes et de la Caisse d'Epargne
ORCAV	Organe Régionale de Coordination des Activités de Vacances
OXFAM	Oxford Comity For Famine Relief
OXIF	Office Nationale de Formation Professionnelle
PAIB	Fédération sénégalaise des Associations Féminines du Sénégal
PAC	Programme d'Appui aux Communes
PADEC	Association Panafricaine pour le Développement Communautaire
PAES	Projet d'Appui aux Ecoles de Saint-louis
PAGEN	Projet Associatif de gestion des Espaces Naturels
PAES	Projet d'Appui aux Ecoles de Saint-Louis
PAIS/Etat	Programme d'Alphabétisation Intensif/ Etat du Sénégal
PAPA	Projet d'Appui au Plan d'Action
PAPEL	Projet d'Appui à la Promotion de l'Elevage
PCR	Président Communauté Rurale
PDC	Programme de Développement Communal
PDRG	Plan Régional de Développement Intégré pour la Rive Gauche de la Vallée du Fleuve Sénégal
PDRH	Projet de Développement des Ressources Humaines
PDU	Plan de Développement Urbain
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PFIE	Programme de Formation et d'Information à l'Environnement
PIP	Projet Intégré de Podor
PLB	Produit Local Brut
PSLR	Partenariat avec Saint-Louis et sa Région
PMI-PME	Petite et Moyenne Industrie/ Petite et Moyenne Entreprise
PMR / FED	Programme Micro-Réalisation / Fonds Européen de Développement
PROWALO	Projet d'Aménagement des forêts et de gestion des terroirs villageois du Walo
PUR	Plan d'Urbanisme de Référence
RADI	Réseau Africain pour le Développement Intégré
RGP	Recensement Général de la Population
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta
SCOFI	Scolarisation des Filles
SDE	Société d'Exploitation des Eaux
SENELEC	Société Nationale d'Electricité
SICAP	Société immobilière du Cap-Vert
SNHLM	Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré
SNTI	Société Nationale de Tomate Industrielle
SOCAS	Société de Commercialisation des Produits Agricoles du Sénégal

SODISA	Société des Domaines Industriels de Saint-Louis
SONATEL	Société Nationale des Télécommunications
SUDES	Syndicat Unique et Démocratique des Enseignants du Sénégal
SYPROS	Syndicat des Professeurs du Sénégal
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UGB	Université Gaston Berger
UJAK	Union des Jeunes Agriculteurs de Koyli wirndé
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
USE	Union pour la Solidarité et l'Entraide

I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DE LA JUSTIFICATION DE LA MISSION

1. Le contexte

Suite à l'éligibilité du Sénégal au Programme Millenium Challenge Account (MCA) pour l'année 2008, la "MISSION DE FORMULATION ET DE GESTION DU MCA SENEGAL" s'est engagé dans le processus de préparation d'une proposition de programme, dont la conduite suit principalement deux phases : la proposition de "concepts papers" et la rédaction d'un programme à soumettre au financement.

L'étape préalable à l'élaboration des "concepts papers" a porté sur l'analyse des contraintes à la croissance économique et au développement du secteur privé. A cet effet, l'équipe de la MFG-MCA a procédé à une revue documentaire avec essentiellement l'exploitation d'une série de documents sous forme d'études et d'enquêtes récentes. La synthèse de ces informations par un noyau d'experts, animé par la MFG-MCA, a débouché sur l'identification de contraintes nodales qui tournent autour du : (i) déficit en infrastructures (routes, énergie, hydrauliques) et (ii) climat des affaires (contraintes institutionnelles et financement et d'accès à la Justice).

Le déficit en termes d'infrastructures concerne essentiellement (i) le réseau routier, qui du fait de sa déficience, ne soutient pas la croissance, (ii) les difficultés d'accès à l'eau pour les usages économiques et (iii) le déficit énergétique.

S'agissant de la réglementation du climat des affaires, les obstacles majeurs portent sur (i) la réglementation du droit du travail, (ii) le cadre judiciaire de résolution des litiges et (iii) l'accès au foncier ;

Ces contraintes majeures retenues dans chaque secteur doivent faire l'objet d'une analyse détaillée (évaluation des programmes d'investissement en cours, impact des programmes d'investissement retenus sur l'environnement, la croissance et la pauvreté, durée d'exécution effective, ...), en vue de l'identification des interventions prioritaires à soumettre au Millénium Challenge Corporation (MCC), sous la forme de "concepts papers". C'est dans cette perspective de formulation des concepts papers que la MFG-MCA compte mettre à contribution les différents acteurs à travers la mise en place de groupes de travail sur : (i) "infrastructures routières", (ii) "infrastructures hydrauliques", (iii) "énergie", (iv) "aspects institutionnels." Chaque groupe de travail prendra en charge les axes transversaux spécifiquement dans son secteur, à savoir l'environnement et le genre.

C`est dans cette dynamique qu`entre autres, un groupe de travail dénommé Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » constitué par les organisations de la Société Civile sous présidence du CONGAD a été érigé avec pour tâches :

Dans une phase I de :

- Faire une revue exhaustive, au niveau de chaque zone ciblée, des différentes catégories de populations fragiles en indiquant les opportunités générées par la mise en place des infrastructures et de cerner les risques inhérents à ces interventions ;

- Identifier des actions pour améliorer la capacité de réponse des populations bénéficiaires et de réduire leur vulnérabilité ;
- Regrouper ces solutions sous forme d'un univers de propositions d'interventions possibles ;
- Sélectionner, sur la base de critères objectifs, les projets qui feront l'objet d'une formulation définitive.
- Préparer un plan d'action pour la sensibilisation et le suivi du processus de formulation du MCA pour la Société Civile.

Dans une phase II, avec l'appui technique de la société de consultance de droit américain, LTL Stratégies de :

- Formuler des projets
- Négocier des procédures techniques et financières pour la mise en œuvre.

Les résultats attendus du groupe de travail portent essentiellement sur :

- Un ciblage exhaustif des populations bénéficiaires dans chaque zone ;
- Une formulation par la Société civile, avec l'appui de LTL Stratégies, des mesures d'accompagnement comme solutions aux problèmes identifiés ;
- La recherche pour ces projets transversaux des financements complémentaires aux fonds du MCC.

2. La justification

Dans cette perspective le Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » a sollicité et obtenu de la MFG / MCA l'accompagnement d'un consultant pour la réalisation d'une étude sur les mesures d'accompagnement à prendre en compte dans le cadre de la mise en œuvre des activités des différents volets : infrastructures routières, hydraulique et énergie. Et c'est dans ce cadre que s`inscrit la mission dont le présent document constitue le Rapport Provisoire de **Prestige cabinet conseil** qui a été retenu à l`issue d`un l`Appel d`Offres pour exécuter **la mission intitulée : «Etude diagnostique dans les zones d'implantation du projet MCA – Sénégal».**
Ce rapport a pour vocation de rappeler les objectifs de la mission et la méthodologie d`approche mise en œuvre par le cabinet pour réaliser son mandat avant de livrer les résultats du diagnostic spécifique à chacune des 5 régions ciblées (Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Matam et Saint-Louis).

II. RAPPEL DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DE NOTRE COMPREHENSION DU MANDAT

Les TDR de la mission stipulaient que le mandat du Consultant retenu est de réaliser une étude diagnostique dans les zones d'implantation du projet MCA – Sénégal à savoir : Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Matam et Saint-Louis. Pour se faire, les TDR précisaient que le Consultant retenu devait :

i. Etablir, dans les cinq régions ciblées par le projet MCA –Sénégal (Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Matam et Saint-Louis), une situation de référence sur :

- Les programmes et projets étatiques et non étatiques de lutte contre la pauvreté en cours
- Les programmes et projets de renforcement de capacités en cours
- Les programmes de développement en cours, notamment ceux qui pourraient être affectés (positivement ou négativement) par les projets du MCA
- Les structures de formation et les types de programmes dispensés
- Le potentiel socioéconomique des terroirs cibles selon la perception des acteurs

ii. Identifier les communautés et groupes vulnérables en tenant compte des spécificités de genre dans les zones où seront réalisés les projets du MCA

iii. Proposer et définir des axes d'intervention

iv. Proposer des mesures d'accompagnement pour chacun des axes d'intervention

Aussi, il est attendu du Consultant en terme de livrables au terme de la mission :

a) Une cartographie et une matrice sur :

- Les programmes et projets étatiques et non étatiques de lutte contre la pauvreté en cours
- Les programmes et projets de renforcement de capacités en cours
- Les programmes de développement en cours, notamment ceux qui pourraient être affectées (positivement ou négativement) par les projets du MCA

b) Une situation de référence sur :

- Les structures de formation et les types de programmes dispensés
- Le potentiel socioéconomique des terroirs cibles

c) Une identification des communautés et groupes vulnérables dans les zones où seront réalisées les projets MCA

d) Des axes stratégiques d'intervention clairement définis suivant les volets infrastructures routières, énergétiques, hydrauliques et aspects institutionnels

e) Des propositions de mesures d'accompagnement clairement définies

Cependant, suite à la rencontre tripartite préliminaire entre la MFG / MCA, le Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » sous présidence du CONGAD et Prestige cabinet conseil, il est apparu clair que la mission devait se placer sous l`angle des bénéficiaires pour formuler des recommandations objectives et opérationnelles allant dans le sens de permettre que les projets qui seront réalisés impactent positivement sur les populations.

Autrement dit, il s`agissait ici de dire au Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » comment faire pour que les populations tirent le plus et le mieux de ces projets. A ce titre, il a été retenu d`inviter les populations bénéficiaires à énoncer des mesures d`accompagnement sous forme de projets qu`elles porteront de leur propre initiative.

Il devenait dés lors évident que la mission gagnerait à réaliser les points a) à c) ci-dessus sur lesquels elle pourra capitaliser pour prétendre formuler d`une part des axes stratégiques d'intervention clairement définis suivant les volets infrastructures routières, énergétiques, hydrauliques et aspects institutionnels et d`autre part faire propositions objectives et opérationnelles de mesures d'accompagnement clairement définies.

De ce fait, les contacts naturels et privilégiés du consultant sur le terrain devaient être les acteurs au développement, les Autorités Locales et les Organisations Communautaires de Base dans les zones d'implantation du projet MCA – Sénégal (Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Matam et Saint-Louis) et plus particulièrement ceux des localités directement touchées par les projets d`infrastructures (routes, énergie, hydrauliques) à réaliser.

Il était aussi évident, compte tenu de l`urgence et des contraintes de temps pour l`exécution de la présente mission diagnostique que le Consultant devait capitaliser sur les données secondaires (rapports et études) disponibles et opérer un échantillonnage judicieux pour mener des entretiens avec les acteurs les plus représentatifs. Cette présente orientation constituait toute l`essence de notre démarche méthodologique déclinée ci-après.

III. RAPPEL DE LA METHODOLOGIE D`EXECUTION DE LA MISSION

Pour la réalisation de ce mandat, le Cabinet Prestige a mis en œuvre une approche basée sur une utilisation optimale des capacités et des compétences des experts du cabinet, des membres du Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » et plus particulièrement des représentations régionales du CONGAD, des Administrations et Organisations Non Gouvernementales ciblées pour le diagnostic, ainsi que celles des autres partenaires institutionnels, communautaires ou privés intervenant dans les zones d'implantation du projet MCA – Sénégal (Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Matam et Saint-Louis).

Les principes de base des méthodes de recherches participatives ont été adoptés par Prestige Cabinet Conseil qui a fait de la participation des parties prenantes les plus représentatives l'épine dorsale de toute sa stratégie d'intervention.

Le diagnostic participatif, mené de concert avec des acteurs directement concernés, devait permettre de mieux préparer l'avenir, en offrant au Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » l'opportunité d'asseoir leurs plans et programmes sur une analyse rétrospective et actualisée des forces et faiblesses, des contraintes et difficultés rencontrées dans l'action au développement, pour aboutir à des solutions susceptibles d'apporter les correctifs nécessaires en vue des changements souhaités dans la façon de mettre en œuvre les projets. Cela pour qu`elle se fasse avec et au profit des bénéficiaires sans occulter les couches les plus vulnérables.

De façon opérationnelle et concrète, le Cabinet Prestige a déployé une méthodologie d'intervention scindée en plusieurs phases, à savoir :

- ***la phase préparatoire de la mission*** : préparation et articulation des différentes composantes de la mission en relation avec les commanditaires ;
- ***la phase de diagnostic sur le terrain*** : une campagne d'identification, d'information, de sensibilisation et de rencontres avec des acteurs du développement au niveau régional, local et à la base ;
- ***la phase de traitement, d'exploitation et d'analyse des données*** ;
- ***la phase d'élaboration du rapport provisoire*** portant bilan diagnostic des 5 Régions où les projets MCA seront implantés ;
- ***une phase de restitution*** auprès du Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » et de la MFG / MCA ;
- ***la phase de capitalisation*** des enseignements et recommandations tirés de la restitution ***et d'élaboration du rapport final de l'étude.***

IV. PLANNING D'INTERVENTION

			NOVEMBRE 2008				DECEMBRE 2008				JANVIER 2009
Phase	**Activité**	**Depuis notification**	**Du 17 au 21 Novembre 2008**	**24, 25, 26 Novembre 2008**	**27, 28, 29 Novembre 2008**	**30 Novembre, 1, 2 Décembre 2008**	**3, 4, 5 Décembre 2008**	**6, 7, 8 Décembre 2008**	**Du 11 au 28 Décembre 2008**	**29 Décembre 2008**	
1	Préparation										
	Elaboration outils										
	Pré Diagnostic										
2	Finalisation & Validation RO, outils et plans de recherche										
3	Diagnostic niveau régional et local Ziguinchor										
	Diagnostic niveau régional et local Kolda										
	Diagnostic niveau régional et local Tambacounda										
	Diagnostic niveau régional et local Matam										
	Diagnostic niveau régional et local Saint Louis										
4	Exploitation des données										
	Rapport provisoire									29-12-08	
5	Rapport Final										1 semaine après réception des observations

Tableau 1 : Planning de réalisation de la mission d'étude diagnostique

V. RESULTATS DU DIAGNOSTIC DANS LA REGION DE SAINT LOUIS

REGION DE SAINT LOUIS

1- Présentation de la région

1.1. Données Générales

a. Organisation administrative

Avec la loi 2002-02 du 15 février 2002, l'ancienne région de Saint Louis est divisée en deux régions de Saint Louis (ôtée de son ancien département Matam qui correspond aux limites du territoire national dans cette partie du pays. Au Nord, le fleuve Sénégal se dresse comme une limite naturelle non seulement par rapport à la région, mais aussi par rapport aux territoires nationaux du Sénégal et de la Mauritanie ; tandis qu'au Sud, c'est la région de Louga qui en constitue la limite. Elle est limitée dans ses parties orientale et occidentale respectivement par la région de Matam et l'océan atlantique et s'étend ainsi sur une superficie totale de 19 034 km² soit 10%.

Au plan administratif, la région de Saint Louis est composée de trois (03) départements subdivisés en sept (07) arrondissements avec 16 communautés rurales dont la plupart se trouve dans le département de Podor.

b. Situation démographique

De 695 720 habitants en 2002, la population de la région de Saint Louis est passée à 799 105 en 2005 et croît à un taux légèrement au dessus de la moyenne nationale qui se situe à 3%. Cette population connait un quasi équilibré sur le plan de sa composition par sexe avec 51,38% des femmes, un peu au dessus de l'effectif des hommes contrairement à beaucoup de régions où les femmes constituent plus de la moitié de la population comme à Matam où l'immigration reste la principale cause de ce phénomène.

Tableau A : Répartition de la population selon les départements et le milieu de résidence

Départements	**Urbain**		**Rural**		**Total**
	Population	**%**	**Population**	**%**	
Dagana	76 615	37	138 780	63	215 395
Podor	36 348	10	320 385	90	356 733
Saint Louis	165 038	73	61 939	27	226 977
Total région	278 001	35	521 104	65	799 105

Source: Projection RGPH 2002.

Aussi à l'image de la population des autres régions, donc du Sénégal, la population de la région est à majorité rurale avec 65% comme l'atteste le tableau 1.

En outre autres caractéristiques de cette population, on peut citer son extrême jeunesse avec prés de 60% constitués de moins de 20 ans, son inégale répartition à travers les trois départements avec Podor qui en compte plus avec 41,7 du total régional.

A cela s'ajoute la diversité des communautés ethniques qui peuplent la région et fait d'elle une zone cosmopolite et attractive. Cependant, elle est dominée par les groupes Pulaar et Wolofs avec respectivement 48,1% et 43,4% ; le reste étant constitué de Maures, de Soninkés, de Sérères et d'autres minorités.

1.2. Caractéristiques économiques

A l'instar de l'économie nationale, celle de la région de saint Louis dominée par le secteur primaire avec le sous secteur agriculture qui occupe la première place aussi bien en termes de population active concernée que de sa part à la formation du PIB. A cela s'ajoute l'élevage très souvent associé à l'agriculture dans cette zone, la pêche qui est très dynamique du fait de sa diversité selon qu'elle se pratique en mer ou dans les eaux douces, la foresterie entre autres.

a. L'Agriculture

La région de Saint Louis a une vocation fortement agricole en raison des potentialités hydriques et foncières dont elle dispose. Ainsi, la présence du fleuve Sénégal, de ses défluents permettent la pratique de différents types d'agriculture allant de la culture irriguée à la culture de décrue en passant par les cultures sous pluies pratiquées dans le diéri et qui reste tributaire des aléas climatiques. En plus des ressources en eau, la région dispose d'un important capital foncier avec près de la moitié du potentiel des terres irrigables dont près 75 000 ha déjà aménagés par la SAED et les privés.

Aussi, elle occupe jusqu'à 70% de la population active ; ce qui constitue une source importante de création d'emplois et de richesse et par la même occasion lui confère un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté. Cette place de choix dans l'environnement économique de la région, l'agriculture doit aussi à la présence de structures d'encadrement des agriculteurs telles que la SAED et les services déconcentrés comme l'ISRA, l'ADRAO, la DRDR dans les domaines de techniques culturales et de gestion de l'exploitation.

Si l'on considère la culture irriguée, base de la révolution agricole dans la région est pratiquée dans le Delta et la moyenne vallée qui correspond à la zone Walo. La riziculture, longtemps privilégiée, cohabite de plus en plus avec des cultures industrielles (tomate et canne à sucre), le maraîchage et l'arboriculture.

Cependant, la répartition des aménagements réalisés présente un déséquilibre frappant ; le département de Dagana concentrant le potentiel le plus important suivi de Podor. La proximité de la zone du Delta par rapport à Saint Louis et son désenclavement relatif sont à la base de cette situation.

En outre, les contraintes d'accès au crédit et le manque de moyens des producteurs, la persistance du mode de tenue foncière traditionnelle retarde le processus de mise en valeur des terres.

Cependant, malgré ces contraintes, la culture irriguée offre une production assez variée avec comme principale spéculation le riz qui occupe l'essentiel des espaces aménagés suivi de la tomate et du maïs.

Pour ce qui est des rendements, on constate qu'ils sont de loin supérieurs à ceux des cultures sous pluies et qu'ils connaissent une évolution notoire, ce qui résulte de meilleures pratiques culturales.

Pour ce qui est des cultures de décrue, elles sont pratiquées le long du fleuve et des défluents pendant la période des basses eaux, située entre octobre et juin. Elles occupent une partie importante des terres emblavées dans la région et sont principalement localisées dans le département de Podor avec 80% de l'ensemble régional et occupent 50% des agriculteurs dans ce même département et 16% dans celui de Dagana.

La crue, influencée par les pluies du haut bassin, porte sur un potentiel important des terres fertiles grâce aux dépôts de Limon. Mais la gestion des barrages constitue un sérieux problème pour les producteurs du département de Podor et Dagana parce que provoquant le rétrécissement des superficies inondées.

Ainsi, la culture de décrue est en nette régression à cause de la stabilisation du niveau des eaux. Selon l'importance des crues, les superficies emblavées atteignent plus de 50 000 hectares des emblavures régionales et procurent l'essentiel de l'alimentation des populations de la vallée.

S'agissant des cultures sous pluies, leur domaine reste principalement le diéri qui correspond à de vastes terres relativement éloignées du fleuve et fournit l'essentiel de l'alimentation des populations à l'image du reste du pays.

Ces cultures sont fortement tributaires de la pluie ; ce qui conduit en cas de déficit pluviométrique une réduction des surfaces cultivées, des rendements et des productions. Les principales productions restent le mil, l'arachide et le niébé.

b. L'Elevage

C'est un secteur qui joue un rôle primordial dans l'économie régionale mais les rendements actuels sont très en deçà du potentiel et les causes sont à la fois d'ordre climatique et socioculturel.

A cela s'ajoute les longs déplacements des animaux du fait de la nature même de système extensif qui reste de loin le mode d'élevage le plus répandu surtout dans le diéri et plus particulièrement dans le Ferlo.

Malgré cela, l'élevage reste le deuxième pilier de l'économie traditionnelle de la région puisque pratiqué par la quasi-totalité des populations rurales sous la forme extensive même si parfois, on assiste à des expériences semi extensives initiées à la faveur de l'étroitesse des pâturages surtout dans le Walo d'une part et de l'abondance des sous produits agricoles et agro-industriels d'autre part.

Toutefois, le mode de gestion est encore sous l'emprise des pratiques traditionnelles caractérisées par une modeste valorisation des produits et sous produits malgré l'importance numérique du cheptel et la diversité des espèces élevées faisant de Saint Louis la deuxième région du pays derrière Tambacounda.

c. La Pêche

Avec les nombreuses ressources dont elle bénéficie, la région de Saint Louis offre des possibilités de pratique à la fois de la pêche maritime et de la pêche continentale avec la présence de l'océan atlantique sur sa façade ouest, du fleuve Sénégal qui la borde sur toute sa longueur notamment dans sa partie septentrionale, ainsi que de nombreux défluents dont le lac de Guiers, le Taouey, le Doué et le Ngalenka.

Pour ce qui est de la pêche maritime, elle dispose de ressources diverses et variées à l'origine d'une importante production.

Sa contribution à l'autosuffisance alimentaire reste incontestable de sa part dans le PIB régional est estimée à près de 6%.

Cependant, la filière est marquée par une très faible valorisation des produits, entraînant ainsi un manque à gagner pour l'économie régionale.

La pêche continentale, quant à elle, a connu un développement fulgurant jusqu'aux années 70, correspondant à une période de sécheresse continue plongeant le sous secteur dans une situation de déclin caractérisée par une diminution progressive de la ressource accentuée par la mise en service du barrage de Manantali.

La situation est différente dans la zone fluviomaritime qui renferme quelques ressources importantes dont certaines sont menacées du fait des fortes perturbations écologiques notées dans la région. Cependant, de Saint Louis à Podor, d'importantes potentialités et de grandes perspectives s'offrent notamment dans le domaine de l'aquaculture.

2- Rappel des projets de la région de Saint Louis retenus dans le cadre du MCA

La RN2 traverse le la région de St louis selon une direction sud-nord en quittant Bakel. Mais le principal projet au niveau de la région de St louis concerne le désenclavement de l'île à Morphil par la construction d'axes et d'ouvrages routiers.

Le premier projet routier concerne un circuit routier dans l'île à Morphil. Longue de 176 km, la route de l'île à Morphil désenclave la zone du même nom. Elle part de Podor, en passant par Halwar Cascas et se termine à Pété, au carrefour de la N6. Elle est aménagée sur 83km en partant de Podor à Halwar et de Pété à Cascas. La partie centrale, longue de 93km (Halwar-Démet-Cascas), n'a jamais fait l'objet d'aménagement et se trouve à l'état naturel sans tracé spécifique. Le projet consiste à réhabiliter les parties existantes et à construire la section non aménagée. Le deuxième projet de désenclavement concerne la construction du pont de Ndioum. Ce pont d'environ 150 m de linéaire permettra de traverser le doué qui est un affluent du fleuve Sénégal.

La région de St louis est aussi concernée par les aménagements hydro agricoles notamment au niveau du département de Podor et dans le Delta. Le premier projet consiste en la réalisation du Schéma hydraulique de Podor. Il s'agira de construire des ouvrages structurants (chenaux, drains, digues, pistes, stations de pompage, électrification) pour l'accès à l'eau afin de polariser 3 223 ha en scénario minimal et 5 823 ha en scénario maximal de terres neuves cultivables. Le deuxième projet se situe au niveau du Delta du fleuve Sénégal. Ce projet consiste en la réalisation du schéma hydraulique du Delta par la Construction d'ouvrages structurants (chenaux, drains, digues, pistes, stations de pompage) pour l'accès à l'eau afin de polariser 4 200 ha neufs en scénario minimal et 7 500 ha en scénario maximal et 17 063 ha existants. Un troisième projet consiste aussi à la mise en place d'aménagements structurants le long du Ngallenka.

La région de Saint-Louis bénéficie de la présence de nombreuses ONG et projets intervenant dans divers domaines : santé, éducation, financement d'activités productives, promotion de la femme, etc.

Relativement aux domaines d`intervention de la MFG/MCA on peut noter la présence de l`ARD/PNDL, le DRDR et de Projets / Programmes avec lesquels la MFG/MCA peut nouer des partenariats fructueux pour mettre en œuvre ses projets retenus et surtout impulser les mesures d`accompagnement proposées les populations et acteurs rencontrés dans la région.

Figure 1 : Situation administrative et projets prioritaires pour la région de Saint Louis

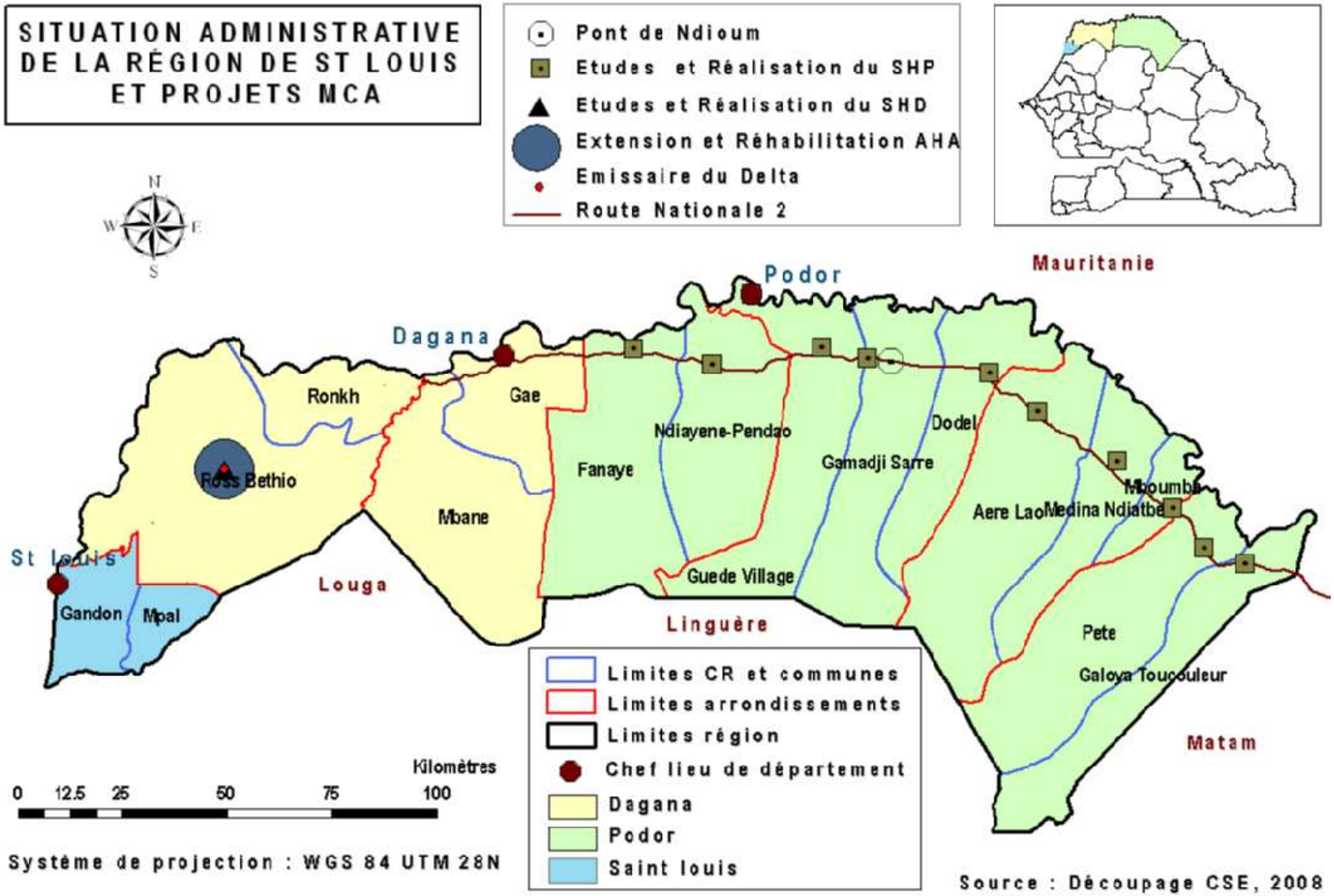

3- CARTOGRAPHIE – MATRICE DES PROGRAMMES ET PROJETS

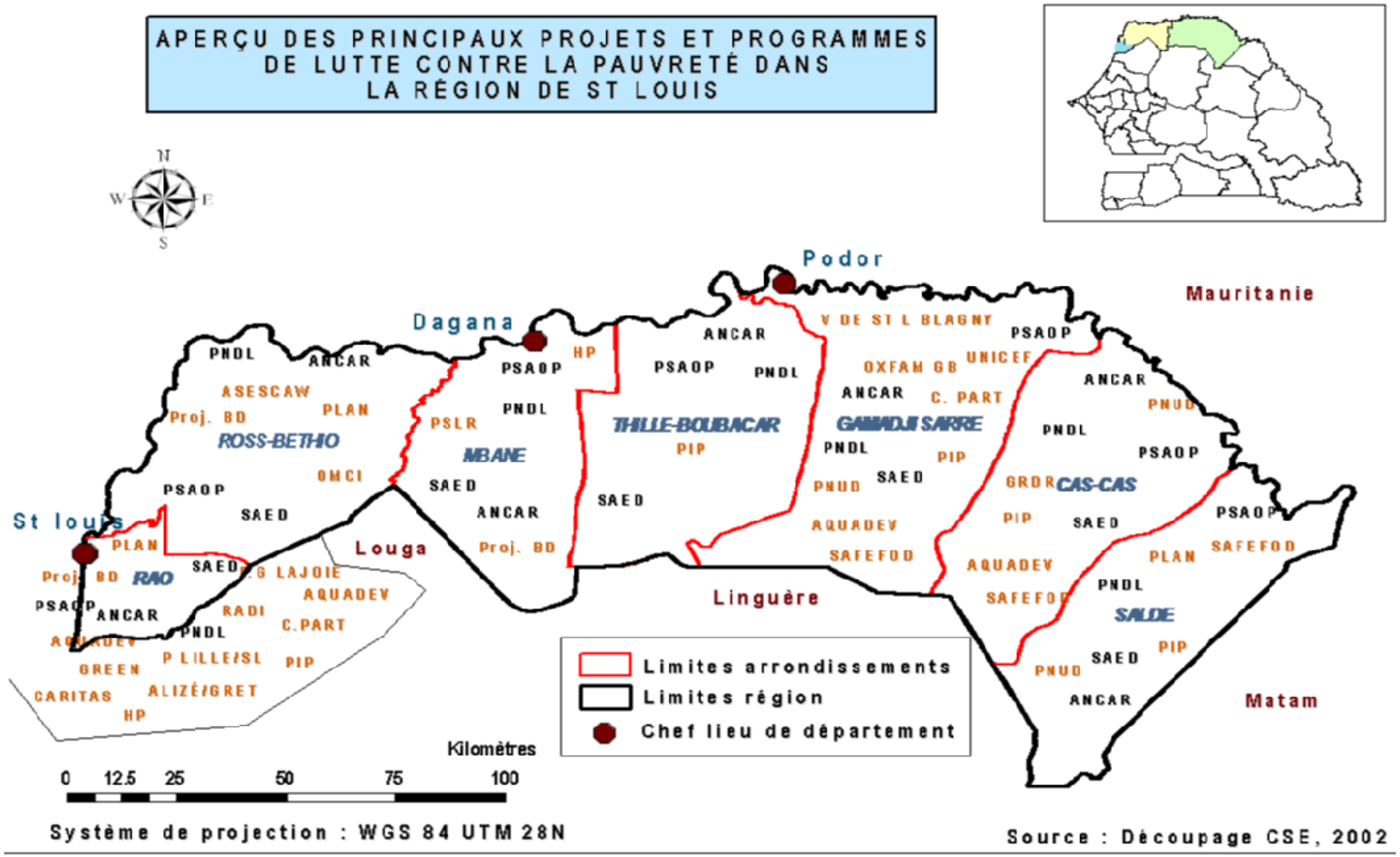

Figure 2 : Aperçu des principaux programmes et projets de lutte contre la pauvreté de la région de St Louis Cf matrice en annexe

Parmi les Projets / Programmes, on peut citer :

- La SAED intervenant dans les aménagements hydro agricoles et le développement rural et intégré
- L`ANCAR intervenant dans le conseil agricole et rural
- Le PIP/USE dans l`appui aux Org. villageoises par l'alphabétisation, cours spécialisés et échanges d'expériences, le renforcement des systèmes locaux de financement. Et la préservation de l'environnement
- ALIZES/ GRET dans l`hydraulique rurale et l`électrification rurale
- L`ASESCAW, CARAMW, Hunger Project SENEGAL, Green et le Radi dans l`hydraulique

En ce qui concerne les ONG, leurs secteurs d'intervention sont diverses et sur ce plan, on distingue :

- les ONG de secours et d'aide,
- les ONG d'appui au développement,
- les ONG de défense des droits humains,
- les ONG de formation,
- les ONG fortement orientées vers des activités singulières telles que l'environnement, la santé, l'éducation, la protection ou la survie de l'enfance, etc.

Cependant la tendance est, pour beaucoup d'ONG, à l'intervention multisectorielle. Ainsi, de la simple aide caritative ponctuelle (cas de la CARITAS, Oxfam, etc.), la plupart des ONG en sont maintenant venues progressivement à mettre en œuvre des projets et programmes à l'échelle d'une collectivité ou de la région. Expression des préoccupations des citoyens, elles s'intéressent donc à tout ce qui peut concourir au bien-être et à l'épanouissement des populations.

Certes, leurs actions ont un impact réel sur le développement des populations mais elles restent souvent limitées par un manque de coordination. Les collectivités et les services techniques déplorent en leur endroit un déficit de communication et un manque de collaboration qui nuisent à la cohérence du développement local. De même, relativement à leur distribution sur l'espace régional on constate que les zones enclavées du Walo et du Diéri sont souvent des laissés- pour-compte alors que la zone du Delta

(départements de Saint-Louis et Dagana) est privilégiée en termes de réalisations par rapport à la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal (département de Podor et amont).

On note toutefois des tentatives de coordination initiées par la Cellule Régionale du CONGAD (Consortium des ONG nationales et internationales intervenant au Sénégal) qui œuvre pour le renforcement de la concertation avec les autres acteurs (collectivités locales et services techniques) ; dans le même ordre, il faut noter l'initiative de mettre en place un Observatoire Régional du Développement Local (OREDEL), lieu d'échanges et de capitalisation des expériences des acteurs du développement local. Cependant, ces structures mises en place connaissent des difficultés de fonctionnement.

Sur un autre chapitre, la dynamique associative, très forte et très ancienne dans la région, se traduit par la multiplication des associations ou organisations communautaires de base (OCB) à caractères socio-économique, professionnelles, culturelles, éducatives, etc. ainsi, dans le monde rural, des politiques agricoles productivistes avec un système d'encadrement du monde rural et la mise en place de coopératives agricoles ont depuis longtemps permis la constitution des premières formes de structures associatives, à côtés des foyers des jeunes et des associations féminines qui se développer sous l'impulsion de l'Etat qui entendait amener ainsi les populations vers la modernité et le progrès.

Dans cette logique, des organisations faîtières (fédérations) se sont former pour regrouper ces associations et groupements (FAFS, F.GPF, Unions de producteurs dans le domaine agricole au sens large, comme la F.P.A, l'U.J.A.K, etc.) et dans le même sillage des structures professionnelles ou interprofessionnelles (cas des filières riz, tomates, oignons, patate douce, etc., sans parler des éleveurs avec les Galle Aynabe ou M.D.E ou des pêcheurs et mareyeurs…) ont vu le jour à partir des années 1980 dans le sillage de la libéralisation économique, du désengagement de l'Etat des secteurs productifs et marchands et des politiques d'ajustement structurel (PAS).

Mais depuis quelques années, face à la dégradation de leurs conditions d'existence, les populations urbaines comme rurales ont développé dans le cadre de structures associatives de multiples initiatives dans divers domaines. Ceci a permis aux populations, en collaboration avec leurs ressortissants/émigrés ou avec des ONG, de réaliser à travers toute la région des infrastructures communautaires : écoles, cases et postes de santé, maternités, puits et forages, etc.

Ces structures associatives constituent ainsi des acteurs essentiels et incontournables sur lesquels la MFG/MCA peut capitaliser pour contribuer au développement endogène et durable de la région à travers la mise en œuvre des projets retenus et surtout mesures d`accompagnement proposées les populations et acteurs rencontrés dans la région.

4- La situation de référence des structures de formation

4.1. L'enseignement secondaire technique et la formation professionnelle

L'enseignement secondaire technique constitue avec la formation professionnelle la seconde priorité de la Région en matière d`éducation.

La région compte un seul lycée public technique et commercial implanté dans la commune de Saint-Louis en 1923. En plus des filières techniques et commerciales (T1, S3 et G), il offre des formations professionnelles diplômantes (BEP et BT) en électricité, mécanique moteur et en ouvrage métallique. En coopération avec la CFAO, il met progressivement les conditions d'implantation d'une filière hors bord, dont la nécessité se comprend aisément de par ce que représente la pêche et la culture irriguée dans la région de Saint-Louis.

L`effectif dans le secondaire technique était de près de 500 ces dernières années et connaît une croissance moyenne annuelle de 6% avec un pourcentage de filles fréquentant les filières techniques et professionnelles qui s`établit en moyenne à 24% (Source : Inspection d'Académie).

L'accès à l'enseignement secondaire technique se pose avec acuité avec un seul établissement qui a atteint les limites de sa capacité d'accueil. Avec sa vocation nationale, son extension et sa modernisation s'avèrent nécessaires.

Au cours de ces dernières années, des progrès significatifs ont été observés dans les résultats obtenus aux examens particulièrement dans les filières professionnelles : le taux de réussite gravite aujourd`hui au dessus de 80 %. Ces résultats assez brillants sont à mettre à l'actif du personnel administratif, des enseignants et des élèves qui travaillent dans des conditions matérielles difficiles. Celles-ci se caractérisent par un déficit d'équipements et de manuels de tous ordres.

Aujourd'hui, les diplômés de l'établissement connaissent de réelles difficultés d'insertion, voire de poursuite de leurs études. Le lycée technique André PEYTAVIN doit ouvrir sa gestion aux acteurs institutionnels et techniques, aux bénéficiaires et aux employeurs pour s'assurer d'une plus grande prise en charge de ses problèmes et une meilleure articulation de ses filières aux besoins du développement régional.

Les contraintes du lycée technique sont :

- l'exiguïté de l'établissement et la non prise en charge de certains besoins émergents de l'économie régionale par les filières existantes,

- le déficit en manuels, mobiliers et équipements des ateliers et,
- la vétusté du patrimoine immobilier,
- la non implication des opérateurs économiques et des professionnels dans la gestion de l'établissement,
- une série T inadaptée au marché de l'emploi,
- l'absence de politique d'entretien préventif des infrastructures et des équipements,
- le manque de personnel de soutien.

Pour ce qui est de la formation professionnelle dans la région de Saint-Louis, elle est assurée par un Centre Régional de Formation Professionnelle (CRFP de Saint-Louis), deux Centres Départementaux (CDFP de Richard-Toll et de Podor) et trois Centres de Formation Professionnelle en Economie Familiale et Sociale (CFPEFS) dans les chefs lieux de département. Ce dispositif est complété par un nombre relativement important d'écoles de formation relevant d'autres ministères.

A côté de cette offre publique, on compte sept structures de formation professionnelle privées toutes installées dans la Commune de Saint-Louis (ESSEG, ISTG, SUP MEDIA, EUREXCO, Ya Salam, HECI et ECIMEX).

Le CRFP compte en moyenne un effectif de plus de 200 élèves fréquentant les filières électricité, bâtiment, bois, mécanique auto, ouvrage métallique, froid et climatisation. Il bénéficie d'un appui du Conseil régional qui a fait le pari d'en faire un centre de formation de référence avec l'appui de l'Etat en personnel d'encadrement.

Avec le soutien des Régions Rhône-Alpes et Nord Pas de Calais, la qualité de la formation et le développement des filières sont assurés. Le dispositif de gestion mis en place au CRFP impliquant les industriels, l'administration, les bénéficiaires et les structures d'encadrement à travers le conseil de perfectionnement et le conseil de gestion, peut être cité en exemple. Cependant on peut noter comme contraintes :

- la faible présence de filles,
- les départs de formateurs dus à l'insuffisance des motivations,
- l'absence d'un corps de contrôle,
- la faiblesse du budget de fonctionnement.

Les CDFP comptent un effectif gravitant autour de 400 élèves fréquentant les filières de la mécanique, de l'électricité, etc qui peuvent recevoir des jeunes d'un niveau scolaire peu élevé (CE^2 par exemple). Contrairement au CRFP, ils ne bénéficient pas pour le moment d'un appui du Conseil régional et font face à des contraintes diverses:

- vétusté et inadaptation des bâtiments,
- déficit criard en équipements et en outillage,
- budget de fonctionnement dérisoire et absence de moyens logistiques,
- manque de personnel,
- préjugés défavorables.

Quant au CFPEFS, fréquentés essentiellement par des filles sans distinction de niveaux scolaires, ils accueillent un effectif gravitant autour de 350 élèves. Ils font face à des contraintes diverses:

- l'absence de corps de contrôle,
- l'instabilité de la tutelle,
- l'absence de mécanismes d'accompagnement et de suivi des sortants
- le déficit en personnels enseignants et d'appui,
- l'inadéquation entre les formations dispensées et les activités porteuses de l'économie régionale.

Par ailleurs, avec sept écoles supérieures et instituts, non comprises les initiatives développées à l'université de Saint-Louis, le privé participe considérablement à l'offre de formation professionnelle. Les contraintes qu'il convient de relever en leur endroit sont :

- la cherté du coût de la formation (30 000 francs par mois en moyenne),
- leur concentration dans la ville de Saint-Louis,
- le manque de local adéquat et d'équipements.

Il convient de se réjouir néanmoins des efforts fournis par les promoteurs privés. Ils doivent être interprétés comme un indicateur du développement économique de la région en général et de la Commune en particulier. D'ailleurs, malgré les contraintes évoquées, leurs établissements ne désemplissent pas.

4.2. L'enseignement supérieur

Concernant l'enseignement supérieur, après Dakar et Thiès, Saint-Louis est devenue le 3e pôle d'enseignement supérieur du Sénégal, avec l'ouverture de l'Université Gaston Berger (UGB) en 1990 et qui se veut université d'excellence et accueille des étudiants de tout le pays orientés sur la base de leurs performances scolaires.

Les enseignements dispensés sont regroupés en quatre Unités de Formation et de Recherche (UFR) :

- UFR des Sciences Appliquées aux Technologies (SAT)
- UFR des Sciences Economiques et de Gestion (SEG)
- UFR des Sciences Juridiques et Politiques (SJP)
- UFR des Lettres et Sciences Humaines (LSH)

L'effectif des étudiants gravite autour de 2700 avec l'UFR de Lettres et Sciences Humaines qui accueille à elle seule plus de 50 % des effectifs, suivie de l'UFR SJP, UFR SAT et de l'UFR SEG. En ce qui concerne les effectifs moyens par année, les premières années constituent 30%, les quatrièmes années 23 %, les étudiants du 3e cycle (DEA/DESS- Doctorat) seulement 5 %. Ce faible pourcentage d'étudiants du 3e cycle traduit le déficit de l'encadrement à partir de l'année de maîtrise : 1 enseignant pour 56 étudiants.

L'implantation de l'UGB à Saint-Louis se traduit par un nombre très important d'études et de recherches consacrées à la Région, à travers les mémoires et les thèses et aussi par les groupes de recherches animés par les enseignants. A titre d'exemple, sur 165 mémoires et thèses répertoriés, 75 portent entièrement sur Saint-Louis et sa Région, dont 14 sur les services de l'UGB. Ces travaux portent sur des thèmes relatifs à l'évaluation de projets agricoles, à l'analyse financière et de gestion d`organisations de paysans et de pêcheurs, à l'étude diagnostique ou de l'évolution de filières agricoles, des aménagements hydro agricoles, aux institutions publiques et structures privées, au financement des activités économiques, au secteur informel et aux problèmes de société…

Le travail de recherches multidisciplinaires est animé le plus souvent avec des étudiants doctorants à plusieurs structures interne de l`UGB et parmi lesquelles on peut citer :

- Le CIERVAL (Centre Interdisciplinaire d' Etudes et de Recherches de la Vallée) qui fait des recherches en sociologie.
- L`ERMURS (Equipe de Recherches sur les Mutations du Rural Sahélien) en sociologie également.

- Le GIRARDEL (Groupe Interdisciplinaire de Recherche Appliquée à la Régionalisation et au Développement Local). Il s'agit là d'un groupe rattaché à la section Géographie mais les études portent sur des thèmes transversaux.

- Le LANI (Laboratoire d'Analyse Numérique et d'Informatique) de l'UFR SAT

- Le LERSTAD (Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Statistiques Appliquées et Développement) de l' UFR SAT.

- AFRICA JURIS (Laboratoire d'Etudes sur les Réformes Juridiques en Afrique) de l' UFR SJP.

- Le GERCOP (Groupe d'Etudes et de Recherches Constitutionnelles Politiques) de l' UFR SJP.

- Le GERSEG (Groupe d'Etudes et de Recherches en Sciences Economiques et de Gestions) de l' UFR SEG.

- Le GELI (Groupe d'Etudes Linguistiques et Littéraires) de l' UFR LSH.

Comme on le constate, les initiatives en matière de recherches et d'études sont nombreuses, mais force est de constater que les résultats de ces recherches ne sont ni vulgarisés ni suffisamment exploités. Les raisons tiendraient à l'absence de communication entre l'Université et le public et les institutions.

4.3. L'alphabétisation

L'alphabétisation se fixe comme objectif l'instruction des auditeurs en leur facilitant l'accès à l'information, à la lecture, à l'écriture et au calcul pour une meilleure satisfaction de leurs besoins. Elle cible les populations de 15 ans et plus.

Des statistiques fiables ne sont pas disponibles du fait de l'inorganisation et du manque de suivi, mais l'estimation la plus courante, situe actuellement le taux d'analphabétisme des adultes à 62% et à plus de 83% chez les femmes.

L'alphabétisation est plus présente en milieu rural. En effet, la commune de Saint-Louis ne représente qu'une faible proportion d'alphabétisés. Plus de 80% des alphabétisés sont des femmes. Pour lutter contre ce lourd handicap, diverses actions d'alphabétisation sont menées par une multitude d'opérateurs, d'ONG, d'associations et d'institutions parmi lesquelles :

- ARP, ADLN, AORF, ASRON, Fouta Toro, Amicales Sereer et Diola à Saint-Louis

- ASESCAW, FPGL, Plan, SAED, ARDO Bantou, Espérance, Layif à Dagana
- PADEC, FSD, PIP, Bamtare Galoya et DBT à Podor.

Deux programmes interviennent sur l'étendue de la région : le PAIS / Etat et le PAPA. Ces dernières années, d'intenses activités d'alphabétisation ont permis d'enrôler 10 000 auditeurs, essentiellement composés de femmes (80%). Les langues d'alphabétisation retenues dans la région sont : le Pulaar, le Wolof, le Séreer et le Soninké.

Malgré les acquis enregistrés grâce à l'engagement des nombreux partenaires et bailleurs, la disponibilité d'un réseau dense d'organismes de relais, on note les contraintes suivantes :

- la faiblesse des moyens matériels et l'insuffisance de supports,
- le bas niveau de formation andragogique des facilitateurs,
- la modicité des indemnités allouées aux facilitateurs,
- l'insuffisance des moyens alloués au secteur au regard de l'objectif d'éradiquer l'analphabétisme,
- le manque de coordination des interventions,
- la non responsabilisation des autorités académiques dans l'exécution des programmes,
- l'absence de données fiables,
- la non fonctionnalité de l'alphabétisation et l'absence de débouchés.

Avec le taux d'analphabétisme élevé de la région, l'alphabétisation est à poursuivre avec intérêt.

5- Les terroirs (communautés rurales) sur l`axe des projets MCA, leur potentiel socioéconomique, les communautés et groupes qui y sont les plus vulnérables

Dans la région de Saint Louis une vingtaine de collectivités locales sont concernées par les investissements prévus dans le cadre du MCA. Il s'agit de 7 communes, en prenant compte Gaé récemment promue, et 14 communautés rurales.

5.1. Caractéristiques socio démographiques

Les informations tirées de l'analyse des Plans Locaux de Développement des différents terroirs et les données du dernier recensement permettent d'identifier les principales caractéristiques démographiques.

En 2003, leur population s'élevait à 497939 habitants. Elle se caractérise à l'image de l'ensemble de la région par sa jeunesse. En effet la majorité des habitants ont moins de 20 ans. D'ailleurs dans l'ensemble des CR cette tranche de la population représente plus de 60% des effectifs.

La structure de la population par sexe révèle un léger déséquilibre en faveur des femmes.

Dans ces différentes localités le taux annuel d'accroissement de la population est généralement supérieur à 3%. Les taux les plus élevés sont enregistrées dans les CR du département de Podor. En effet en raison de leurs fortes potentialités économiques, ces terroirs sont des foyers d'immigration importants. Elle (l'immigration) constitue d'ailleurs l'un des grands déterminants du dynamisme démographique de ces terroirs.

Au sein de ces terroirs on observe aussi un flux important de personnes venant du Diéri vers le Walo à la recherche d'emplois ou de terres depuis que le barrage de Diama est devenu fonctionnel. Ce phénomène tend à s'accroître compte tenu du déficit pluviométrique qui affecte le diéri.

Ces terroirs enregistrent aussi beaucoup de départs. On constate d'ailleurs un nombre important de binationaux parmi certains groupes ethniques comme les Soninké et les Halpulaar. Ceci est révélateur de l'étendue du phénomène de l'immigration internationale dans ces terroirs. Dans certains villages chaque famille compte au moins un parent en France ou dans d'autres pays étrangers. Il faut dire qu'au Sénégal, la région naturelle du fleuve est historiquement le premier foyer d'alimentation des flux de migrations internationales.

Les retombées économiques de l'immigration sont incontestables. Les transferts d'argent effectués par les émigrés en faveur de leurs familles et des communautés permettent de prendre en charge une bonne partie des besoins alimentaires mais aussi de financer des équipements communautaires.

L'immigration contribue en outre à l'amélioration de l'habitat au niveau local grâce aux nombreux investissements immobiliers.

Les populations de ces terroirs sont majoritairement agriculteurs et pasteurs mais la pêche occupe une proportion importante d'actifs dans les villages proches du fleuve.

En ce qui concerne la composition ethnique, elle est très cosmopolite. Les halpoular arrivent largement en tête mais les wolofs, les soninkes et les maures représentent aussi des proportions importantes de la population.

La population de ces terroirs est éparpillée dans plusieurs villages mais on remarque que ceux qui sont plus peuplés se situent le long de la route nationale 2 ou a côté du fleuve. Dans le Diéri, les établissements humains rencontrés sont généralement de petits villages ou des hameaux plus ou moins isolés.

La concentration de la population le long de la route et du fleuve s'explique principalement par les possibilités de desserte que cette voie offre pour rallier les villes de la région et par le potentiel économique que représente le fleuve.

Tableau 2 : Population des terroirs des projets MCA dans la région de Saint Louis en 2003

Communes/Com rurale	Population
COMMUNE DE DAGANA	20896
COMMUNE DE RICHARD-TOLL	48921
COMMUNAUTE RURALE DE GAE	21556
COMMUNAUTE RURALE DE MBANE	36202
COMMUNAUTE RURALE DE ROSS-BETHIO	54125
COMMUNAUTE RURALE DE RONKH	24312
COMMUNE DE GOLLERE	5308
COMMUNE DE NDIANDANE	4853
COMMUNE DE NDIOUM	12285
COMMUNE DE PODOR	9380
COMMUNAUTE RURALE DE AERE-LAO	37463
COMMUNAUTE RURALE DE MBOUMBA	21597
COMMUNAUTE RURALE DE MEDINA-NDIATBE	22772
COMMUNAUTE RURALE DE DODEL	25788
COMMUNAUTE RURALE DE GAMADJI SARRE	23820
COMMUNAUTE RURALE DE GUEDE VILLAGE	29135
COMMUNAUTE RURALE DE GALOYA-TOUCOULEUR	31265
COMMUNAUTE RURALE DE PETE	22223
COMMUNAUTE RURALE DE FANAYE	23113
COMMUNAUTE RURALE DE NDIAYENE PENDAO	22925
Total	497939

Source : DPS 2004

5.2. Le potentiel économique des terroirs

Les terroirs d'accueil des projets MCA de la région de Saint Louis bénéficient de conditions naturelles favorables au développement d'activités économiques.

Ils comptent d'importantes potentialités hydro – agricoles et pastorales. En effet une bonne partie des terres situées entre la route nationale N°2 et le fleuve Sénégal sont des cuvettes facilement irrigables. Rien que dans le département de Podor, le potentiel aménageable est estimé à 120 000 ha.

Cette situation permet de pratiquer une agriculture irriguée et de faire aussi des cultures de décrue. Les aménagements hydro-agricoles et les périmètres irrigués réalisés grâce à l'appui de la SAED ont permis de mieux valoriser les potentialités et de diversifier la production agricole. Durant la dernière décennie, les cultures de rente comme le riz, la tomate ont beaucoup progressées dans le Walo (terre humide et à proximité du fleuve).

L'agriculture irriguée et intensive y occupent de plus en plus une place importante. La CSS et la SOCAS à travers la filière tomate font partie aujourd'hui des plus grands pourvoyeurs d'employeurs du pays.

L'activité de ces entreprises agro-industrielle a en outre occasionné d'importants investissements en termes d'infrastructures et de superstructures. Dans ces terroirs beaucoup de villages, surtout ceux du walo, sont électrifiés et les pistes de production aménagées par la SAED ou la CSS (Compagnie Sucrière Sénégalaise) profitent également aux populations.

La qualité de l'encadrement disponible constitue aussi un atout non négligeable. En effet l'action de la SAED et d'autres organismes d'appui au développement a permis d'optimiser les rendements agricoles et surtout de mieux gérer les conflits dans l'utilisation des ressources naturelles grâce a des outils comme la Charte du domaine irrigué et les Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols.

Dans ces terroirs l'élevage est la deuxième activité la plus importante. La disponibilité de l'eau est l'un des facteurs explicatifs de l'expansion de ce secteur. Du fait de la proximité du Fleuve Sénégal et l'existence d'anciennes vallées inondables en période de crue, l'abreuvement du bétail est assuré pendant une bonne période de l'année. Le phénomène de la transhumance sur de longues distances pour rechercher de l'eau et du pâturage est ainsi méconnu. Le diéri est la zone d'élevage par excellence en raison de la disponibilité de vastes étendues de terres.

Le fleuve Sénégal regorge aussi d'importants stocks de poissons bien que la ressource ait tendance à baisser. Le développement de la pêche est axé vers la pisciculture compte tenu des opportunités offertes par les mares et cours d'eau temporaires et par l'aménagement des bassins de rétention.

Les CR des terroirs constituent aussi d'importantes zones de transit et d'échanges. D'ailleurs plusieurs marchés hebdomadaires sont rencontrés sur l'axe de la RN2. Ces équipements marchands sont des lieux de rencontre et d'écoulement des produits locaux. Celui d'Aéré Lao par exemple accueille chaque semaine des populations et des produits venant de tout le pays et même de la Mauritanie. Ils procurent en outre des recettes substantielles aux Conseils Ruraux.

En dépit de toutes ces potentialités, les terroirs cibles sont en proie à quelques difficultés. En effet aussi bien les cultures de rente que celles vivrières sont très aléatoires d'une année a une autre malgré la disponibilité de l'eau. Il s'y ajoute que chaque année la région n'est pas à l' abri d'aléas climatiques ou de menaces liées aux criquets. D'ailleurs beaucoup de cuvettes, notamment dans le Delta, sont menacées par le phénomène de salinisation.

Avec la forte ruée vers les terres du walo et surtout la persistance de modes de tenures foncières traditionnelles, les conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs ou entre autochtones et migrants ne sont pas rares. L'arrondissement de Thilé Boubacar par exemple est l'une des zones les plus conflictuelles du pays. Cette situation peut être source de blocages pour la mise en place de projets de développement.

Le cout élevé des intrants rend également certaines productions de la vallée comme le riz moins compétitifs sur le marché national par rapport à celui qui est importé. Au niveau des grandes cuvettes par exemple les producteurs ont de plus en plus du mal à faire face aux factures d'électricité. Elles représentent parfois plus de 70 % du cout de l'eau.

Ces difficultés ont tendance à fragiliser certains ménages alors que la pauvreté avait commencé à reculer dans une bonne partie de ces terroirs depuis l'entrée dans l'aire de l'après barrage. D'après les données de l'ESAM II (Enquête sénégalaise auprès des ménages) 41,2 % des ménages sont considérés comme pauvres dans la région de Saint Louis. Les conditions de vie étant nettement plus difficiles en zone rurale, on peut considérer que la proportion des pauvres est supérieure à ce taux dans les terroirs d'accueil des projets MCA.

5.3. La situation des secteurs sociaux

Dans les terroirs des projets MCA de la région de Saint Louis, l'accès aux services sociaux de base se fait encore dans des conditions difficiles. La situation est marquée par l'insuffisance des équipements et leur concentration dans les chefs lieux de communautés rurales. Des situations très contrastées sont toutefois rencontrées entre les communautés rurales.

a. Education

Le secteur est marqué par la quasi inexistence d'établissements du préscolaire. A l'exception des grands villages, ce cycle est absent dans les établissements scolaires de l'ensemble des terroirs.

En ce qui concerne l'enseignement élémentaire et moyen la desserte dans les zones des projets MCA est correcte. Une bonne partie des villages dispose d'écoles élémentaires et de collèges d'enseignement moyen. Les difficultés identifiées dans ce domaine concernent surtout la qualité des équipements et les mauvaises conditions de travail. Malgré les nombreuses salles de classe construites par les immigrés et l'Etat, les équipements scolaires sont souvent dégradés ou non construits. En effet dans beaucoup villages, les classes sont en paille ou faites d'un simple abri de branchages. Plusieurs écoles sont en outre dépourvues de latrines, de puits fonctionnels, de cantines scolaires, de clôtures et de matériels didactiques.

Le taux de déperdition scolaire est en outre très élevé. Les principales causes sont l'éloignement des écoles, les cycles incomplets et le retrait prématuré des enfants de l'école pour les mettre aux travaux champêtres ou simplement les donner en mariage lorsqu'il s'agit des jeunes filles.

Plusieurs villages ont déjà bénéficié de programmes d'alphabétisation mais ces formations ne s'inscrivant pas dans la durée, leur portée reste très limitée.

Il existe également plusieurs écoles arabes et Daaras. En raison de l'hourra dont elles disposent, ces écoles ont des taux de fréquentation assez élevés et jouent un rôle non négligeable dans la formation des enfants du terroir.

b. Santé

L'accès à des soins de santé de qualité pour les populations reste encore un problème en dépit des progrès réalisés.

Le secteur est marqué par une insuffisance des infrastructures et des ressources humaines. Les personnels de santé qualifiés rechignent généralement à exercer dans des zones reculées comme certains villages des terroirs de la région de Saint Louis touchés par les projets MCA. Cette situation se traduit concrètement sur le terrain par un nombre important de structures sanitaires non fonctionnelles. En 2003 par exemple on dénombrait d'après le PRDI, 14 postes fermés dont 8 dans le département de Podor faute de personnel. D'ailleurs même dans celles qui sont ouvertes, l'inaccessibilité des médicaments pour les couches pauvres et la faiblesse du plateau technique sont de sérieux handicaps à leur bonne marche.

Le paludisme est l'affection la plus courante et reste la principale cause de la morbidité et de la mortalité infantile. Elle n'épargne cependant aucune couche de la population. Quelques cas de MST, de bilharziose et d'autres maladies diarrhéiques complètent le tableau épidémiologique.

Beaucoup d'accouchements se font aussi à domicile sans assistance qualifiée et sans suivi prénatal pendant la grossesse. Dans les villages qui ont la chance de disposer d'une assistance, il s'agit généralement de matrones. Dans l'ensemble de la région les accouchements à domicile non assistés se situent d'après le PRDI à 51 %.

L'absence de visites prénatales et les faibles taux de vaccination des femmes en état de grossesse rend risqué la plupart des grossesses.

En ce qui concerne les enfants malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation, le taux de couverture demeure encore faible dans beaucoup de villages. La couverture vaccinale s'est améliorée (55 % des enfants de 12 - 23 mois sont complètement vaccinés en 2002 contre 33 % en 1997) mais demeure faible. Cette couverture avoisinait les 70 % en 2003 pour les 0-11 mois,

c. Hydraulique

Les problèmes d'accès à une eau potable persistent encore mais la desserte a été considérablement améliorée durant ces dernières années. Le taux d'accès à l'eau potable est pratiquement supérieur à 60% dans tous les terroirs. Les investissements envisagés dans le cadre du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire **(**PEPAM) renforceront leur niveau d'équipement.

Les ouvrages sont constitués de puits mais aussi de forage dont une bonne partie alimente un système d'adduction desservant plusieurs villages. Ce service n'est cependant pas toujours assuré de façon correcte en raison des pannes très fréquentes.

La répartition des ouvrages est également très inégale à l'intérieur de ces terroirs. En effet, la densité est forte dans le proche Walo et le bas Diéri appelé aussi « zone route » alors qu'elle reste faible dans le haut Diéri où les populations rencontrent des difficultés considérables d'accès à l'eau.

Dans certaines zones du Walo, l'eau du fleuve est directement utilisée pour l'alimentation humaine, entraînant ainsi la recrudescence d'affections telles que les maladies diarrhéiques et la bilharziose.

d. Les équipements socioculturels

Les infrastructures sportives et socio-éducatives jouent un rôle très important dans l'épanouissement et la promotion des jeunes. On note un déficit notoire dans ce domaine au niveau de l'ensemble de la communauté rurale. Elle ne dispose d'aucune aire de jeu fonctionnelle et clôturée pouvant permettre aux jeunes de s'adonner à la pratique sportive. De même, l'absence de salles de spectacle contribue à limiter la promotion des activités culturelles.

5.4. La question de l'enclavement

La question de l'enclavement est au cœur des préoccupations des populations rencontrées et des élus. Les terroirs desservis par les projets MCA de la région de Saint Louis sont marqués par un déficit criard de voies de communication. En dehors de la nationale 2, les voies bitumées ou praticables pendant toute l'année sont très rares. La situation est particulièrement préoccupante dans l'ile à Mophil où beaucoup de village sont isolés en période de saison des pluies. La construction d'ouvrages de franchissement comme celui de Medina Ndiatbé ne règle que partiellement les problèmes d'enclavement.

Ces problèmes se répercutent sur les conditions d'accès aux services sociaux de base et surtout sur l'évacuation des productions agricoles. L'approvisionnement des terroirs en denrées de première nécessité est en outre insuffisamment assuré. Les villages reculés sont ainsi confrontés à de graves pénuries durant certaines périodes de l'année, ce qui donne lieu à des spéculations et surenchères de toutes sortes sur les prix des marchandises.

5.5. Dynamique communautaire

La dynamique communautaire est très forte dans les terroirs des projets MCA. Ils comptent en effet plusieurs organisations et associations de base qui s'investissent dans des activités économiques, socio-éducatives, culturelles, etc.

Les Groupements de producteurs mis en place avec l'aide de la SAED et les GPF constituent les types d'organisation les plus représentés. Ces structures sont reconnues pour leur dynamisme et l'étendue de leur domaine d'intervention. Leurs activités tournent autour du maraîchage, des cultures de rente (riz, oignon, tomate), de l'embouche bovine, du petit commerce et du reboisement. Le dynamisme et l'ingéniosité des femmes leur permettent de mobiliser des ressources financières et de se connecter à des réseaux associatifs et financiers. Les GPF et les groupements de producteurs sont en général les seuls groupements des terroirs disposant de compte bancaire au niveau des Structures Financières Décentralisées ou des banques.

Les ASC sont aussi assez bien représentées malgré l'absence d'infrastructures et d'équipements sportifs. Ces dernières sont en effet très actives dans l'animation socio culturelle, le reboisement, l'assainissement, etc.

Les associations de ressortissants des CR participent aussi de façon active au financement de plusieurs équipements communautaires. Elles sont souvent jumelées avec des associations de ressortissants à l'étranger et servent de relais. D'ailleurs les CR disposent de nombreuses infrastructures publiques et services (électricité, eau) financés par les associations de ressortissants parfois en partenariat avec d'autres partenaires au développement.

Ces nombreuses OCB sont des instruments de développement économique en mesure de servir de relais efficaces dans la mise en œuvre d'actions de développement.

5.6. La situation des groupes vulnérables dans les terroirs

Les femmes et les enfants sont sans conteste les groupes les plus vulnérables. Ils souffrent le plus de l'insuffisance des équipements communautaires et de l'enclavement.

En ce qui concerne les femmes, en plus des travaux ménagers, on les rencontre dans tous les secteurs d'activités économiques. Cette présence est beaucoup plus remarquable au niveau de l'agriculture et du commerce. Dans l'agriculture, elles constituent une part importante de la main d'œuvre et elles participent à toutes les étapes des travaux champêtres. Elles s'occupent en outre de la vente des produits agricoles au niveau des marchés hebdomadaires.

Il faut cependant signaler que, malgré cette contribution, les femmes continuent d'être des victimes des inégalités de genre dans le domaine de l'accès à la terre. En effet, elles n'exploitent que les parcelles de leurs maris ou celles de leurs belles-familles.

Des efforts important devront être faits pour corriger ces inégalités dans les terroirs cibles. Dans la CR de Ross Bethio par exemple les femmes qui ont récemment accédé a la terre par l'entremise de certains organismes d'appui au développement n'ont bénéficié que des surfaces non aménagés et par conséquent inexploitables dans l'immédiat. Elles demeurent en outre très minoritaires dans les instances de décisions comme les conseils ruraux.

A cause du manque d'équipements d'allègement des travaux ménagers comme des moulins a mil et des décortiqueuses, les femmes se livrent à temps plein à des activités très pénibles. En effet au retour des champs, l'ensemble des travaux ménagers leur sont dévolus.

Les femmes et les enfants sont aussi le groupe qui subit le plus les conséquences du sous équipement de ces terroirs. Sur le plan sanitaire par exemple la mortalité maternelle et infantile est encore élevée.

A l'échelle régionale, la mortalité infanto-juvénile se situait en 2000, à 130‰ en 2000 selon les différentes enquêtes démographiques menées au Sénégal. En 2002, le taux de mortalité maternelle était à 635 / 100.000 Naissances Vivantes, plus que la moyenne annoncée par l'OMS.

Chez les enfants les retards de croissance modérés et sévères observés pour des raisons liées à la mauvaise alimentation se situaient d'après les données de l'ESAM II, à 17,9% et 7,1%

6- Présentation brute des mesures d'accompagnement

Le diagnostic à la base à travers les entretiens et interviews avec des autorités locales (Préfets, PCR, Assistants Communautaires et Conseillers Ruraux), des représentants d`OCB, d`ASC et de GPF, des exploitants, artisans ruraux et bénéficiaires rencontrés au gré des visites, combinés avec la documentation collectées au niveau régional et départemental ont permis de mettre en relief trois (3) séries de mesures d`accompagnement. La prise en compte de ces mesures peut permettre aux populations concernées de tirer le meilleur profit des infrastructures pendant et après leur réalisation et in fine booster l`économie locale. Ainsi, pour la Région de Saint Louis directement concernée par (1) la réhabilitation du tronçon Richard Toll - Bakel de la RN2, (2) le désenclavement de l`Ile à Morphil avec les tronçons Medina NDiatbe – Cas Cas, Guede – Ngouye et le pont de NDioum , (3) les aménagements hydrauliques structurants de Podor (6310 ha dans les CR de Ndiayene Pendao, Dodele, Gamadji Sare et Podor) et (4) les aménagements hydrauliques structurants du Delta (consolidation de 22 824 ha existants et extension de plus de 5000 ha dans la CR Ross Bethio), il ressort comme :

⇒ **Recommandations à considérer lors des travaux de réhabilitation de la RN2, de désenclavement de l`Ile à Morphil et des aménagements hydrauliques structurants :**

- le recrutement de la main d'œuvre au niveau des localités traversées pour les travaux de chantier ce qui va contribuer de façon significative à l'augmentation des revenus pendant la durée du chantier ;

- l'arrosage de la route à réhabiliter, des déviations temporaires, des pistes d'accès aux points d'eau, et aux sites de carrières et d'emprunts afin de réduire les poussières ainsi les risques de maladies respiratoires et oculaires au bénéfice surtout des populations et des usagers ; dans cette même dynamique, II sera utile de mener des campagnes d'IEC sur l'hygiène alimentaire surtout dans les marchés, les mesures à prendre pour éviter les maladies hydriques, sur les réflexes qu'il faut avoir pour minimiser les risques de maladies respiratoires et oculaires ;

- le respect des zones agricoles et pastorales pendant les travaux de réalisation de l'ouvrage (1) en évitant autant que possible de causer des pertes de terres cultivables dues à l'emprise des déviations, des carrières et des emprunts et de leurs pistes d'accès, et à l'inondation de certaines terres cultivables due à la modification du régime normal d'écoulement des eaux, (2) la mise en place de signalisation indiquant les lieux de passage des animaux domestiques et les mesures à prendre par les usagers ; la prise en compte des pistes à bétail et des zones pastorales pour le tracé et

l'identification des sites des emprunts, des carrières et des bases vie ;

- prendre les dispositions utiles pour la remise en état et la végétalisation des emprunts, carrières et des bases vies après utilisation. La remise en état des emprunts et des carrières ou leur aménagement futur après utilisation devra se faire de concert avec les responsables villageois. De même, la végétalisation ou réhabilitation de zones d'emprunt, des carrières et des bases vies devront se faire avec le concours de la main d'œuvre surtout non qualifiée au niveau des localités concernées afin de contribuer toujours de façon significative à l'augmentation des revenus. Surtout en ce qui concerne la végétalisation des emprunts, carrières et des bases vies, il serait judicieux pour assurer la réussite des plantations, de recruter parmi les riverains des personnes ressources responsables de l'entretien et de la protection des plants.

- prévoir la plantation d'arbres en remplacement de ceux abattus sur l'emprise avec des plantations d'alignement le long de la route et dont l'entretien et la protection pourraient être confiés aux riverains dans une dynamique communautaire.

- la création de ralentisseurs (dos d'âne ou gendarmes couchés) à l'entrée et la sortie des villes et villages situés sur la route car avec l'amélioration de l'état de la route, l'intensification du trafic, et l'augmentation des vitesses vont entraîner une augmentation des risques d'accidents de la circulation principalement à la traversée des différentes localités. Dans cette même dynamique, il serait judicieux d'initier des programmes d'informations des populations des localités traversées sur les rudiments des règles de circulation, de renforcer la signalisation d'entrée dans les villes et villages, de prévoir l'aménagement de voies de stationnement et d'arrêt le long de la route par élargissement des accotements à l'intérieur des agglomérations et de procéder à la clôture des écoles situées à proximité de la route pour assurer la sécurité des enfants.

- impliquer les populations dans les choix techniques d`aménagement pour profiter de leur connaissance du milieu ;

La prise en compte de ces recommandations aura le mérite de renforcer la sécurité d`utilisation de l`infrastructure et de favoriser son appropriation par les populations riveraines.

⇒ **Les mesures d`accompagnement pour donner de réelles opportunités de développement aux populations de la zone d'influence du projet suite à la réhabilitation de la RN2, du désenclavement de l`Ile à Morphil et des aménagements hydrauliques structurants:**

Les Autorités, Elus et populations rencontrés, souhaitent voir la réalisation dans les plus brefs délais des projets prévus dans la Région car selon elles, cela va contribuer certainement à booster l`économie régionale et même nationale. Pour se faire, en complément de la réalisation des projets prévus dans la Région, il serait judicieux :

a. Les mesures d`accompagnement allant dans le sens de relancer ou de renforcer les secteurs de production.

- Favoriser à la fin du chantier l`exploitation des nouveaux points et plans d'eau que sont les sites d'emprunts et de carrières aménagés à cet effet qui peuvent permettre de créer des pépinières forestières qui auront un impact positif sur le développement des activités de reboisement dans la zone d'influence du projet. Cela va concourir à une amélioration des conditions de vie des populations concernées et même des populations d'autres localités. En effet, les alentours immédiats de ces nouveaux points et plans d'eau peuvent selon les cas servir de supports à l'installation de vergers et à tous boisements forestiers à buts multiples. Mieux encore, ces vergers peuvent être orientés vers la production fruitière comme dans la production de bois d'œuvre et de service. De même, la création des nouveaux points et plans d'eau de surface que sont les sites de carrières et d'emprunts peut par leur réaménagement augmenter les opportunités en matière de pêche et de pisciculture au profit des populations de la zone d'influence du projet surtout dans le Diery, ce qui va se traduire par une augmentation, une amélioration et une diversification des sources de revenus, une amélioration de l'alimentation et de la nutrition donc une amélioration de la santé des populations dans ces villages ;

- Compléter les projets de réhabilitation de la RN2, de désenclavement de l`Ile à Morphil et d`aménagements hydrauliques structurants par un programme de pistes rurales pour permettre un désenclavement effectif des villages et des zones de production agrosylvopastorale ;

- Renforcer l`aménagement hydrauliques de la partie ouest de l`Ile à Morphil et des zones sylvopastorales au sud de la RN2 ;

- Assurer la réalisation de la seconde phase du canal du Gandiolais et d`y aménager le potentiel de 10 000 ha disponibles et de réhabiliter les centres d`élevage de MBakhana et Lampsarr ;

- Promouvoir (1) l`affectation équitable des terres aménagées entre hommes et femmes, (2)

l`affectation prioritaire des terres aménagées et surtout de celles proches des sources d`eau aux populations locales, (3) à ce que les grands agro businessmen qui viennent de l`extérieur acceptent de partager avec les petits exploitants locaux les aménagements principaux (canaux) qu`ils ont réalisé sur les sites ;

- Favoriser l'acquisition d'équipements de pêche et de matériels agricoles, motopompes, moulins à grain, décortiqueuses, moissonneuses batteuses, petits matériels de transformation de la tomate et de l`oignon et tracteurs par le biais du crédit pour réduire la pénibilité des travaux, accroître le potentiel cultivable et augmenter le niveau de production ;

- Promouvoir le micro- crédit pour appuyer ou relancer les activités de production maraîchère, agropastorale, halieutique, d`embouche et toutes autres Activités Génératrices de Revenus au profit surtout des femmes mais à des conditions souples ;

- Initier la construction de magasins de stockage et l`installation d`unités de conservation et de transformation des produits agricoles et halieutiques, de mini rizeries et de mini laiteries en rapport avec la SAED et la CNCAS et au profit des petits producteurs locaux surtout les femmes pour favoriser l`émergence d`une catégorie de femmes prestataires de services agricoles ;

- Favoriser le développement du micro crédit par le renforcement du réseau de mutuelles de crédit et d`épargne vers les zones non encore desservies ;

- Appuyer les femmes (surtout dans le Podor) dans leurs projets de transformation du riz (en gâteaux, jus et lait de riz), de teinture et couture, d`embouche bovine et d`aviculture et leur accompagnement pour l`exportation ;

- Appuyer la mise en place de réseaux intégrés producteurs – transformateurs – vendeurs ;

- Promouvoir l`alphabétisation des producteurs et leur formation en techniques de production et en gestion ;

b. Les mesures d`accompagnement allant dans le sens de l'amélioration du cadre et des conditions de vie.

- Renforcer l`électrification surtout en raccordant les localités couvertes par les projets ;

- Assurer l`amélioration de l'approvisionnement en eau potable avec la réhabilitation et / ou la réalisation de forages en couplant la démarche avec un renforcement des capacités en gestion optimale d`infrastructures et la mise en place d`activités génératrices de revenus (périmètres

maraîchers) pour assurer leur fonctionnement (gasoil) et entretien réguliers ;

- Mettre en place de plusieurs Maisons de la Justice de proximité de concert avec les Préfets pour sensibiliser les populations à la base sur les problèmes fonciers, conseiller et orienter la main d`oeuvre locale surtout les femmes qui sont employées dans les exploitations agricoles dans des conditions souvent inhumaines. Par ailleurs, la réhabilitation – rénovation des Palais de Justice et Tribunaux de la Région qui sont dans des états de délabrement avancés sont vivement souhaités pour restaurer leur image auprès des populations ;

- Renforcer les capacités d`arbitrage, de médiation et de conciliation des Conseillers Ruraux ce qui va désengorger considérablement les Tribunaux et surtout les Préfectures. En effet, la Région surtout vers le Delta et le Podor est réputée pour les rapports humains très conflictuels du fait des fréquents litiges fonciers et de chefferie qui submergent les Tribunaux et surtout les Préfectures. De même, la promotion et vulgarisation de la Charte du Domaine Irrigué élaborée par la SAED et la réactualisation des Plans d`Occupation et d`Affectation des Sols (POAS) dans chaque CR doivent être envisagées avec le concours du Programme d`Appui aux Communautés Rurales de la Vallée du Fleuve Sénégal – PACR / VFS pour réduire les conflits fonciers ;

- Assurer la réalisation dans le cadre de la construction de la route Linguere – Matam, d`une bretelle la reliant à NDioum pour valoriser le Diery afin d`assurer un développement équilibrée de la Région ;

- Assurer le désenclavement et le renforcement de l`accès à l`eau potable de la partie ouest de l`Ile à Morphil et des zones au sud de la RN2 ;

- Renforcer la digue de protection de Saint Louis, assurer la poursuite les projets d`adduction d`eau et de renforcement des capacités des forages entre Saint Louis et Richard Toll et même celles de l`intérieur et du sud de Saint Louis ;

- Délocaliser de façon concertée tous les marchés - loumas du tronçon Richard Toll - Bakel de la RN2 (particulièrement ceux de NDIOUM, Ndiayene Pendao et Richard Toll) vers des sites moins proches de la RN2 avec des aménagements plus modernes comprenant des magasins de stockage et de conservation, des Services de Police, de Douane et d`Hygiène – Sanitaire ;

- Renforcer l'aménagement des marchés dans les localités longeant la RN2 avec des magasins de stockage et de conservation pour soutenir la commercialisation des produits locaux ;

- Redynamiser les cadres locaux de concertation et renforcer les capacités institutionnelles des Communautés Rurales de la Région ;

- Impulser la construction d'infrastructures scolaires (salles de classes, case des touts petits), sanitaires (centres, postes, cases de santé de santé et dépôts pharmaceutiques selon les cas) surtout dans la zone de Ross Bethio ;

- Promouvoir l'alphabétisation en langues nationales des femmes ;

- Appuyer (avec le concours du Conseil Régional) l`insertion des nombreux jeunes formés dans les structures de formation des Départements ;

7- Analyse et priorisation des mesures d'accompagnement et leur conversion en axes stratégiques d'intervention dans la région

Dans le cadre de la recherche d`idées de projets structurants, en partenariat avec les acteurs de la région de Saint Louis et plus particulièrement avec les autorités locales (Préfets, PCR, Assistants Communautaires et Conseillers Ruraux), des représentants d`OCB, d`ASC et de GPF, des exploitants, artisans ruraux et populations rencontrées au gré des visites dans les localités directement concernées par (1) la réhabilitation du tronçon Richard Toll - Bakel de la RN2, (2) le désenclavement de l`Ile à Morphil avec les tronçons Medina NDiatbe – Cas Cas, Guede – Ngouye et le pont de NDioum , (3) les aménagements hydrauliques structurants de Podor (6310 ha dans les CR de Ndiayene Pendao, Dodele, Gamadji Sare et Podor) et (4) les aménagements hydrauliques structurants du Delta (consolidation de 22 824 ha existants et extension de plus de 5000 ha dans la CR Ross Bethio), le Cabinet s'est attelé à l'élaboration et à la proposition d'axes stratégiques d'intervention suivant les enjeux majeurs de la Région détectés lors du diagnostic.

L'objectif global poursuivi au delà des projets finalement retenus suite à la mission du MCC du 27 au 31 Octobre 2008 au Sénégal, est d`orienter les interventions de la MFG-MCA vers des actions d`accompagnement qui vont contribuer à promouvoir le développement économique, social et culturel de la région par la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la croissance économique et la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Le bilan diagnostic présenté dans les parties précédentes permet de dégager les enjeux majeurs et attentes prioritaires au delà des projets finalement retenus à la MFG-MCA.

Mais l'analyse des mesures d'accompagnement menée sous l'éclairage de la matrice d`intervention des programmes et projets et du PRDI de la région montre que la prise en charge d'une bonne partie de ces mesures d'accompagnement est en cours ou prévue par les programmes et projets qui y sont présents. Ainsi, avec l'action combinée de l'Etat d'une part, des Conseils Ruraux dans le cadre de la coopération décentralisée, etc... la prise en charge des besoins en électrification et en pistes de désenclavement est prévue dans les différents plans. De même, avec des programmes et projets comme le SAED, ANCAR, PSAOP , CNCAS, Plan International, ASESCAW, PIP/USE, PNUD et les multiples autres projets et programmes intervenant dans la région sans oublier les initiatives privées et collectives portées par les immigres la dynamique de prise en charge des besoins en Education et santé, hydraulique villageoise semble être sur une bonne voie même si le rythme de satisfaction de ces besoins est lent du fait de l'ampleur de la demande. Au regard de ces considérations et suivant les priorités dégagées dans les PLD des différentes CR considérées, il ressort que la priorité doit être accordée aux mesures d`accompagnement suivantes :

7.1. Dans les Départements de Podor et Dagana

Ici, les mesures d'accompagnement couvrent 3 grands secteurs : l'appui aux filières de production et l'appui à la réalisation ou réhabilitation d'équipements ou d'infrastructures collectifs et l'appui institutionnel et la prévention et la gestion des conflits

a. .L'appui aux filières de production

1. Programmes d'aménagement de pépinières, vergers ou de pisciculture au profit des femmes aux alentours immédiats des nouveaux points et plans d'eau que sont les sites d'emprunts et de carrières aménagés à cet effet.

2. Programmes d'aménagements hydrauliques dans la partie ouest de l`Ile à Morphil et dans les zones sylvopastorales au sud de la RN2 ;

3. Programmes de promotion de l'accès des femmes à la terre et de l'accès prioritaire des terres aménagées et surtout de celles proches des sources d`eau aux populations locales ;

4. Programmes d`appui aux filières : équipements de pêche et de matériels agricoles, motopompes, moulins à grain, décortiqueuses, moissonneuses batteuses, petits matériels de transformation de la tomate et de l`oignon et tracteurs par le biais du crédit pour réduire la pénibilité des travaux, accroître le potentiel cultivable et augmenter le niveau de production ;

5. Programmes de micro- crédit par le renforcement du réseau de mutuelles de crédit et d`épargne vers les zones non encore desservies pour appuyer ou relancer les activités de production maraîchère, agropastorale, halieutique, d`embouche et toutes autres Activités Génératrices de Revenus au profit surtout des femmes mais à des conditions souples ;

6. Programmes de construction de magasins de stockage et dl`installation d`unités de conservation et de transformation des produits agricoles et halieutiques, de mini rizeries et de mini laiteries en rapport avec la SAED et la CNCAS et au profit des petits producteurs locaux surtout les femmes pour favoriser l`émergence d`une catégorie de femmes prestataires de services agricoles ;

7. Programmes d`appui aux femmes (surtout dans le Podor) dans leurs projets de transformation du riz (en gâteaux, jus et lait de riz), de teinture et couture, d`embouche bovine et d`aviculture et leur accompagnement pour l`exportation ;

8. Programmes de mise en place de réseaux intégrés producteurs – transformateurs – vendeurs ;

9. Programmes d`alphabétisation des producteurs et leur formation en techniques de production et en gestion ;

b. L'appui à la réalisation ou réhabilitation d'équipements ou d'infrastructures collectifs pour améliorer les conditions et le cadre de vie des populations

10. Programmes d`amélioration de l'approvisionnement en eau potable avec la réhabilitation et / ou la réalisation de forages en couplant la démarche avec un renforcement des capacités en gestion optimale d`infrastructures et la mise en place d`activités génératrices de revenus (périmètres maraîchers) pour assurer leur fonctionnement (gasoil) et entretien réguliers ;

11. Programme de construction d`une bretelle la reliant la route Linguere – Matam à NDioum ;

12. Programme de désenclavement et le renforcement de l`accès à l`eau potable de la partie ouest de l`Ile à Morphil et des zones au sud de la RN2 ;

13. Programme de délocalisation concertée ou de réalisation de voies de contournement des marchés - loumas du tronçon Richard Toll - Bakel de la RN2 (particulièrement ceux de NDIOUM, Ndiayene Pendao et Richard Toll) ;

14. Programme de modernisation des marchés - loumas de NDIOUM, Ndiayene Pendao et Richard Toll avec des aménagements comprenant des magasins de stockage et de conservation, des Services de Police, de Douane et d`Hygiène – Sanitaire ;

15. Programme de construction d'infrastructures sanitaires (centres, postes, cases de santé de santé et dépôts pharmaceutiques selon les cas) dans la zone de Ross Bethio ;

16. Programme d'alphabétisation en langues nationales des femmes ;

17. Programme d`insertion des jeunes formés dans les structures de formation ;

c. L'appui institutionnel et la prévention et la gestion des conflits

18. Programme de redynamisation des cadres locaux de concertation et de renforcement des capacités institutionnelles des Communautés Rurales ;

19. Programme de mise en place de Maisons de la Justice de proximité pour sensibiliser les populations à la base sur les problèmes fonciers, conseiller et orienter la main d`oeuvre locale surtout les femmes qui sont employées dans les exploitations agricoles dans des conditions souvent inhumaines ;

20. Programme de réhabilitation – rénovation des Palais de Justice et Tribunaux de la Région qui sont dans des états de délabrement avancés sont vivement souhaités pour restaurer leur image auprès des populations ;

21. Programme de renforcement des capacités d`arbitrage, de médiation et de conciliation des Conseillers Ruraux

22. Programme de Programme de promotion et vulgarisation de la Charte du Domaine Irrigué élaborée par la SAED et la réactualisation des Plans d`Occupation et d`Affectation des Sols (POAS) dans chaque CR doivent être envisagées avec le concours du Programme d`Appui aux Communautés Rurales de la Vallée du Fleuve Sénégal – PACR / VFS pour réduire les conflits fonciers.

7.2. Dans le Département de Saint Louis :

Ici, les mesures d'accompagnement qui méritent d'être retenus sont relatives à la mise en œuvre de programmes pour :

1. Renforcer la digue de protection de Saint Louis

2. Assurer la poursuite des projets d`adduction d`eau et renforcer les capacités des forages entre Saint Louis et Richard Toll et même celles de l`intérieur et du sud de Saint Louis ;

3. Assurer la réalisation de la seconde phase du canal du Gandiolais et d`y aménager le potentiel de 10 000 ha disponibles ;

4. Réhabiliter les centres d`élevage de MBakhana et Lampsarr ;

ANNEXES

Annexe 1 : Matrice des programmes et projets de St louis

Matrice des programmes et projets de St louis					
Intervenant (Projet / Programme, ONG)	**Secteur**	**Désignation**	**Département**	**Arrondissement**	**Communauté Rurale / Commune**
Projets et programmes étatiques de lutte contre la pauvreté et de renforcement des capacités en cours					
SAED	Aménagements hydroagricoles	480 km de piste dans la VFS	St louis, Dagana, Podor	GAMADJI SARRE	Guede Village, Ndiayene-Pendao, Mpal
	Développement rural et intégré	Plus de 200 km de lignes électriques		THILLE-BOUBACAR	Gandon, Galoya Toucouleur, Pete
		AEP pour 28 villages		MBANE	Dodel, Mboumba, Mbane, Medina Ndiatbe
		Des postes de santés		ROSS-BETHIO	Gamadji Sarre, Aere Lao, Ross Bethio
		Des aménagements hydrauliques		CAS-CAS	Gae, Fanaye, Ronkh
				SALDE	
				RAO	
ANCAR	Élaboration des programmes de CAR	5 programmes de CAR élaborés avec les 5 CLCOP	St louis, Dagana, Podor	GAMADJI SARRE	Guede Village, Ndiayene-Pendao, Mpal
	Contractualisation avec les OP	10 programmes de CAR élaborés avec 8 groupes d'OP		THILLE-BOUBACAR	Gandon, Galoya Toucouleur, Pete
	Exécution des programmes	3 champs écoles producteurs réalisés		MBANE	Dodel, Mboumba, Mbane, Medina Ndiatbe
	Suivi et évaluation des programmes	223 contrats signés avec les OP dans le cadre des CLCOP		ROSS-BETHIO	Gamadji Sarre, Aere Lao, Ross Bethio
	Élaboration et mise en oeuvre, suivi et évaluation des programmes RD	8 contrats signés avec les groupes d'OP		CAS-CAS	Gae, Fanaye, Ronkh
	Élaboartion de protocoles de partenariat avec les partenaires	1 contrat de formation signé avec le FNPJ		SALDE	
	Mettre en oeuvre le CAR avec les partenaiares	3086 producteurs formés dont 136 femmes		RAO	
	Redynamiser les cadres de concertation sur la RD	168 relais techniques et en animation formés ;			
	Participer aux formations sur les approches participatives	59 entrepreneurs agricoles formés dans le cadre du FNPJ			
	Assurer des formations spécifiques pour les agents	2 supports audiovisuels élaborés			
	Organiser des voyages d'études ;	Partenariat effectif avec les acteurs de la région			
	Informer sur la démarche, les programmes et les résultats du CAR	1 atelier régional d'information et de sensibilisation sur le PSAOP			
		Cadre régional de concertation sur la R/D mis en place			
		Agents formés aux AP et à la culture d'entreprise			
		Dispositif de terrain (CAR et CE) formé à la culture de la tomate			

Matrice des programmes et projets de St louis					
Intervenant (Projet / Programme, ONG)	**Secteur**	**Désignation**	**Département**	**Arrondissement**	**Communauté Rurale / Commune**
		2 TS formés en GIPD			
		Personnel technique formé sur la FDF			
		Personnel formé sur le commerce équitable			
		Dispositif de terrain formé sur la transformation du lait			
		AFAC formé sur les logiciels de gestion			
		15 réunions de zone au moins organisées dans les 5 CR à CLCOP			
Office Municipal de Coopération internationale	Santé, Éducation, Promotion féminine,Hygiène		Dagana	Ross Béthio	Ronkh
ARD	Appui conseil, appui instituionnel, gestion du développement			GAMADJI SARRE, RAO, SALDE, MBANE	Guede Village, Ndiayene-Pendao, Mpal
				THILLE-BOUBACAR, CAS-CAS	Gandon, Galoya Toucouleur, Pete
				ROSS-BETHIO	Dodel, Mboumba, Mbane, Medina Ndiatbe
					Gamadji Sarre, Aere Lao, Ross Bethio
					Gae, Fanaye, Ronkh
PSAOP	Réduction de la pauvreté, soutien et appui conseil aux OP		St louis, Dagana, Podor	GAMADJI SARRE, RAO, SALDE, MBANE	Guede Village, Ndiayene-Pendao, Mpal
				THILLE-BOUBACAR, CAS-CAS	Gandon, Galoya Toucouleur, Pete
				ROSS-BETHIO	Dodel, Mboumba, Mbane, Medina Ndiatbe
					Gamadji Sarre, Aere Lao, Ross Bethio
					Gae, Fanaye, Ronkh
Projets et programmes non étatiques de lutte contre la pauvreté et de renforcement des capacités en cours					
CNCAS	Promotion et financement des activités primaires	Micro crédit, appui à la commercialisation	St louis, Dagana, Podor	GAMADJI SARRE, RAO, SALDE, MBANE	Guede Village, Ndiayene-Pendao, Mpal
				THILLE-BOUBACAR, CAS-CAS	Gandon, Galoya Toucouleur, Pete
				ROSS-BETHIO	Dodel, Mboumba, Mbane, Medina Ndiatbe
					Gamadji Sarre, Aere Lao, Ross Bethio
					Gae, Fanaye, Ronkh
Plan International	Santé, Education,	Construction et équipement de cases de santé et d'écoles	Dagana, Podor	Ross Béthio,Saldé	Ronkh, Galoya

Matrice des programmes et projets de St louis					
Intervenant (Projet / Programme, ONG)	**Secteur**	**Désignation**	**Département**	**Arrondissement**	**Communauté Rurale / Commune**
	Agriculture	Formation de comité villageois de santé et de GPF en GP	St louis	Rao	Mpal, Gandon
		Ouverture de classes d'alphabétisation			Mpal, Gandon
ASESCAW	Agriculture, projets sociaux, insertion	Fonçage de puits	Dagana	Ross Béthio	Mpal, Gandon
		Construction de cases de Santé			Ronkh
		Formation des acteurs locaux			
		Legs de 05 tracteurs, 15 moissonneuses batteuses, 70 GMP			
		Intermédiation financière			
		Facilitation pour l'acquisition hors taxes de matériel agricole			
PIP/USE	Banques de céréales/Maraîchage, développement intégré	appui aux Org. villageoises pour l'alphabétisation, cours spécialisés	Podor	GAMADJI SARRE, RAO, SALDE	Guede Village, Ndiayene-Pendao
		Renforcement des systèmes locaux de financement.		THILLE-BOUBACAR, CAS-CAS	Gandon, Galoya Toucouleur, Pete
		Préservation de l'environnement			Dodel, Mboumba, Mbane, Medina Ndiatbe
					Gamadji Sarre, Aere Lao
PNUD	Lutte contre la pauvreté, renforcement des capacités		Podor	Saldé, CAS CAS, Golléré	Mbouma, Galoya, Aero lao, Golléré, Ndioum
Projet Biodiversité Mauritanie-Sénégal	Gestion des ressources naturelles	Structuration/sécurisation des comm. de base pour GRN	Dagana, Podor, St louis	Mbane, Rao, Ross béthio	Mbane, Dodel, Gamadji Saré, Gandon
		Sécurisation du site			Ross béthio
		Sécurisation du site			
		Exploitation / Régénération des ressources naturelles			
CARAMW	Hydraulique, maraîchage, petit commerce				
TOSTAN	Alphabétisation				
SAFEFOD	Formation Alphabétisation		Podor	Cas cas,Saldé, Golléré	Mboumba, Galoya, Golléré
AQUADEV	Dpt local, microfinance, décentralisation, sécurité alimentaire	Appui à l'élaboration du PLD de Mpal	Podor	Cas cas, Saldé, Gamadji saré	Mboumba, Galoya, Dodel, aero lao
		Appui à l'impulsion d'une dynamique de développement local	St louis	Rao	Mpal

Matrice des programmes et projets de St louis					
Intervenant (Projet / Programme, ONG)	**Secteur**	**Désignation**	**Département**	**Arrondissement**	**Communauté Rurale / Commune**
Radi	Sécurité alimentaire, Formation, alphabétisation, Microfinance	Org.de sessions de formations (conseil rural, société civile)	St louis	Rao	Mpal, Gandon
	Hydraulique villageoise, Santé	Org. du forum sur la participation populaire au développement			
		Plusieurs séances d'IEC et de causeries dans les villages			
		Appui conseil			
THE Hunger Project SENEGAL	Constr. de centres d'alphab. et d'animation commun., MC	Sécurité alimentaire, alphabétisation, Microfinance, Formation	St louis, Dagana	Rao, Rosso	Mpal, Gandon, Rosso
	Appui a la mise en place d'un périmètre maraîcher	Hydraulique villageoise, Santé			
	Formation en couture et teinture des GPF et financement de poulaillers avicoles	Constr. et équip. de cases de santé et d'un centre de récup. nutritionnelle.			
		Financement du projet d'adduction d'eau potable			
Green	GRN, micro finance, production des semences	Sessions de formation en techn. de pépinières et en embouche	St louis	Rao	Mpal
		Financement d'AGR pour les hommes et pour les femmes			
		Distribution de lots de matériels pour les travaux de plantations			
		La construction d'une banque céréalière à grand Mpal			
		Le fonçage de puits dans une dizaine de villages.			
PARTENARIAT LILLE /SAINT LOUIS	Education /formation		St louis	Rao	Mpal
FEPRODES	Formation		St louis	Rao	Gandon
	Sensibilisation				
	Crédit				
	Etude de projets				
	Recherche de financement, suivi et recouvrement				
Caritas	Promotion Féminine		St louis	Rao	Gandon
	Alphabétisation				
	Formation technique et professionnelle				
	Création de centre de formation technique et professionnelle				
	Maraîchage				

Matrice des programmes et projets de St louis					
Intervenant (Projet / Programme, ONG)	**Secteur**	**Désignation**	**Département**	**Arrondissement**	**Communauté Rurale / Commune**
ALIZES/ GRET	Hydraulique rurale		St louis	Rao	Gandon
	Electrification rurale				
FONDATION PAUL GERIN LAJOIE	Education /formation		St louis	Rao	Gandon
	Alphabétisation		St louis	Rao	Gandon, Ronkh
Counter Partners	Education		St louis	Rao	Gandon
oxfamGB			Podor	Gamadji saré, Ndioum	Dodel, Ndioum
GRDR			Podor	Cas cas	Aero lao
UNICEF			Podor	Golleré	Golléré
ville de Saint-Laurent Blangy			Podor	Golleré	Golléré
PSLR	Alphabétisation, éducation, communication		Dagana	Rosso	Rosso

Annexe 2 : Liste des personnes et institutions rencontrées dans la région de St-Louis

SAINT LOUIS		
STRUCTURES	**PERSONNES RENCONTREES**	**CONTACTS**
Gouvernance	Gouverneur	
Préfecture de Podor	Mr Bouya AMAR Préfet	
SAED	Amadou THIAM Délégué Régional Podor	
	Mme DIACK Maréme DIOP Conseillère en promotion féminine - Podor	(221) 77 646 88 83
	Mme Zidaha DIAKHATE Conseillère en promotion féminine - Podor	
	Mme Aïssata Cire WONE Conseillère en promotion féminine - Podor	
	Mr CAMARA agent Système d`information SL	
CR Guede Village	Mr Hamet THIAM 1er VP PCR	
CR Medina Ndiatbe	Mamadou Ousmane DIA ASCOM	Diaascom76@yahoo.fr
	Aboubacry THIAMBE chef de village Sioure Thiambe – Ile a Morphile - Podor	
Sous Préfecture de NDiaye Pendao	Mr Djibril NIANE	(221) 77 529 07 30
CR Orefonde	Mr NDIAYE chef de village	

Agence Régional de Développement / Programme National de Développement Local	Malal SOW	(221) 77 634 55 02
	Mr Ousmane SOW responsable de la planification	(221) 77 542 42 30
CR MBane	NDobo Cire DIALLO, PCR	(221) 77 632 21 92
CR Ross Bethio	Ndeye GAYE responsable GPF et conseillère rurale	(221) 77 563 27 03
PACR - VFS	Malick SOW Coordonnateur Groupement SOFRECO / MSA – UGP PACR VFS	(221) 33 961 55 42
AUTRES RENCONTRES ET ENTRETIENS A DAKAR		
	Mamadou DIALLO député de Bakel	(221) 77 632 54 47
	Oumar SANE député de Ziguinchor	
	Issaka LY député de Podor	(221) 77 505 27 62
	Ndiawar WADE députe de St Louis	(221) 77 708 28 14 / 76 592 81 82